

Le protectionnisme sud-coréen

Etude sur les fondements et les manifestations des mesures protectionnistes mises en place par l'Etat sud-coréen.

Sous la direction de Christian Harbulot



*Joseph Pesme – Bénédicte David – Cassandra Tikouzou – Marie Landini –
Mickaël Popovics - Mayeul Jarriand*

12/11/2018

EXECUTIVE SUMMARY

In the early 1950s South Korea was one of the poorest countries in the world. It ranks today as the world's eleventh largest economy. In less than half a century and with no resources South Korea has become one of the most influential State in the international economic scene.

Bled dry from a war that lasted three years, the country, cut off from its northern territories by since, has to restore security and revive its economy.

In 1961 General Park Chung Hee overthrew a regime yet elected by broad popular support. He redesigned the economic strategy: entrusting the State to lead the strategy of the country, guide investment and help businesses grow while at the same time protect the internal market. South Korea is now the best illustration of the “national system of a political economy” model of the German economist Friedrich List.

Korea's economic and social-political metamorphosis is a rare instance of a successful transition from one of the world's poorest countries to a highly sophisticated industrial society. Its spectacular recovery often described as a “miracle” tends to go beyond the economic sphere and extend to the cultural sphere.

Since gaining power in 1962 to his assassination in 1979, Park openly encouraged the development of large industrial conglomerates, the *Chaebols*. Gaining economic power and a near monopoly control in their sector, they helped getting the war-ravaged country out of poverty and became real economic empires. These groups experienced an astonishing growth from the 1970s on to become at the end of the twentieth century armed giants facing a galloping and sometimes threatening globalization. By the end of the 1990s, they accounted for nearly two-thirds of the total South Korean manufactured goods market according to the World Trade Organization.

The effectiveness of this protectionism educator is medium-term fearsome, although in the long-term excess of voluntarism has caused a significant shortness of the model set up.

As shown by the scandal of Choigate, the excessive interdependence between Chaebols, public affairs and the economy of the country undermines the entire South Korean system and could lead to its collapse.

There is now a real willingness on the part of the Korean authorities to reform the Chaebols system and to lead them to more transparency.

South Korea must adapt and position itself in the most strategic way possible in an ever more complex and fast-changing global world trade. Influenced by its protectionist past—close to isolationism—the country however took from the 1990s the decision to open. Is finally South Korea turning the corner on liberalism and has the Korean market reached the necessary maturity to play the game of free trade?

From then on, we will observe the evolution and the strategic turn of the Republic of Korea. From being a protectionist country South Korea now directs its strategy towards an economic opening and the search for soft power.

FICHE PAYS

→ DONNEES GENERALES

Superficie : 99,618 Km² (Hors Zone Démilitarisée)
Capitale : Séoul
Monnaie : Won Sud-Coréen
Langue : Coréen
Population : 51,47 M
Espérance de vie : 82,15 ans
Indice de développement humain : 0,898
Taux d'alphabétisation : 97,9%
Religions : Bouddhisme (15,5), protestantisme (19,7%).
PIB : 1.531 milliards de dollars (2017)



→ DONNEES POLITIQUES

Type de régime : démocratie parlementaire, système monocaméral
Dernières élections : le 09 mai 2017
Président : M. MOON Jae-in
Premier ministre : M. LEE Nak-yeon
Ministre de l'économie, de la stratégie et des finances : M. KIM Dong-yeon
Ministre des affaires étrangères : Mme. KANG Kyung-hwa.
Ministre de l'intérieur : M. KIM Boo-kyum

Ambassade de France : <http://www.ambafrance-kr.org>

Présidence actuelle :

M. MOON Jae-in, candidat du parti démocrate (Minjoo), a été élu président de la République le 09/05/2017.

Il accorde la priorité à la réduction des inégalités socio-économique et à la création de 1,3 M d'emplois dans le secteur public en ciblant surtout les jeunes.

Il entend réviser la constitution afin d'équilibrer la fonction présidentielle et moraliser la vie publique.

Situation économique :

- Membre du G20, 11^e puissance économique mondiale, 6^e exportateurs et le 9^e importateur mondial
- Grand pôle asiatique d'innovation
- Une des économies les plus ouvertes du monde avec un taux d'ouverture proche de 90%
- Très dépendante des pays asiatiques dont la chine mais aussi des États-Unis et de l'UE.
- Taux de croissance annuel qui dépasse les 3%.
- Politique d'accords de libre-échange bilatéraux depuis les années 2000

TABLE DES MATIERES

EXECUTIVE SUMMARY	1
FICHE PAYS	2
Introduction : le protectionnisme en Corée du Sud	5
Partie 1 : L'émergence d'un modèle protectionniste coréen dans une logique d'émancipation (jusqu'en 1979)	7
Les fondements historiques, culturels et religieux du protectionnisme sud-coréen	7
<i>L'affirmation d'une identité coréenne : une prédisposition culturelle au protectionnisme ?</i>	7
<i>Le premier XXème siècle coréen : la naissance de la nation sud-coréenne dans le sang des guerres et le choix de l'isolationnisme</i>	8
<i>Aux origines d'une stratégie économique protectionniste sud-coréenne : le rôle de Friedrich List et des zaibatsu japonais</i>	11
1960-1979 : La stratégie coréenne de redressement économique par une politique industrielle protectionniste	13
<i>Mise en place d'un modèle économique de substitution aux importations</i>	13
<i>...Dans l'objectif de générer une impulsion exportatrice : un protectionnisme orienté</i>	13
<i>Un changement stratégique radical pour des résultats significatifs</i>	16
<i>Une industrialisation en deux phases : la stratégie de remontée des filières</i>	16
<i>Des mesures trop ambitieuses à l'origine de la crise des années 80</i>	18
Partie 2 : La république des chaebols ou l'essor du protectionnisme éducateur sud-coréen	20
Du protectionnisme éducateur vers un capitalisme guidé	20
<i>La réussite du modèle de l'Etat développementaliste</i>	20
<i>Protectionnisme éducateur ou temporaire</i>	21
L'émergence d'un nouveau pays industrialisé (NPI) : l'envol du dragon sud-coréen	23
<i>Le miracle coréen a bien eu lieu</i>	23
<i>Des conglomérats au poids politique incontournable</i>	23
L'érosion du modèle coréen : une interdépendance risquée entre l'Etat et les chaebols	25
<i>La crise de 1997</i>	25
<i>Du « Choigate » aux promesses de réformes des chaebols : une impasse politique structurelle</i> .	25
Partie 3 : Vers une ouverture du marché sud-coréen ?	27
Un protectionnisme culturel	27
<i>La montée en puissance d'un soft power guidé par un fort patriotisme culturel</i>	27
<i>Protectionnisme dans l'industrie cinématographique et naissance d' « Hallyuwood »</i>	28
La multiplication des accords de libre-échange (ALE)	31
<i>L'accord UE/Corée du Sud (le KOR-UE)</i>	31

<i>Persistence des difficultés d'accès au marché coréen : le cas Sanofi</i>	32
Un protectionnisme éducateur qui perdure	34
<i>Analyse comparée chiffrée entre la Corée du Sud et la France.</i>	34
<i>Une politique nong-eob-ui coréenne protectionniste...</i>	35
<i>...Tendant vers un libéralisme économique.</i>	36
CONCLUSION	39
Annexes	40
BIBLIOGRAPHIE	42

Introduction : le protectionnisme en Corée du Sud

La péninsule de Corée est le théâtre d'évènements tragiques durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Malmenée par les invasions, les guerres et les occupations, sa population est mise à rude épreuve. Ce n'est que grâce à ses profondes capacités de résilience dont les racines remontent au Moyen Age qu'elle parvient à émerger du chaos dans la seconde partie du XX^{ème} siècle. L'assurance avec laquelle la Corée du Sud s'est imposée sur la scène internationale tant sur le plan commercial que géopolitique est une exception qui fascine historiens, économistes et sociologues. D'où provient cet étonnant « miracle de la rivière Han » dont parlent les sud-Coréens eux-mêmes ?

Les facteurs sont multiples mais il semble que la raison principale se situe à l'endroit précis de la rencontre entre cette culture spécifique, imprégnée par le confucianisme coréen, une succession de moments historiques particuliers marqués par la violence et une intégration progressive de l'œuvre de certains auteurs européens tels que Friedrich List. Ce mélange si particulier mais parfois similaire à ceux qu'ont pu connaître les deux grands voisins de la Corée du Sud que sont le Japon et la Chine, se caractérise par une grande fécondité. Il se résume par la stratégie protectionniste adoptée par les autorités sud-coréennes depuis les années 1960 et les choix du président réformateur et autoritaire Park Chung-hee.

Le protectionnisme sud-coréen a ceci de particulier qu'il affiche un fort patriotisme économique visant l'autonomie et la réduction maximum des liens de dépendance. En effet la Corée a longtemps souffert d'un manque d'autosuffisance dû notamment à la faiblesse évidente de ses ressources et de ses moyens, mais pas uniquement. Il faut ajouter à cela la lucidité et le pragmatisme des décideurs sud-coréens au sortir de la guerre de Corée (1950-1953). Conscients de leurs forces et de leurs faiblesses ils savent miser sur leurs avantages comparatifs et les exploiter. D'abord choyés, financés et protégés par les pouvoirs publics, des groupes industriels vont émerger sous le nom de *chaebols*, enfants prodiges du protectionnisme nourricier, fruits juteux des épousailles vertueuses de la rivière Han entre la culture d'un pays, son histoire et les écrits d'économistes d'ici et d'ailleurs.

Ces groupes vont connaître une croissance stupéfiante à partir des années 1970 pour devenir à la fin du XX^{ème} siècle des géants armés face à une mondialisation galopante et parfois menaçante. En fin de compte, les mesures protectionnistes se révèlent être les outils de la relance marquée par un interventionnisme fort et une politique volontariste d'industrialisation qui ont pour conséquence l'augmentation de la production et l'exportation croissante des excédents. Cette stratégie permet à la Corée du Sud de renouer avec la richesse, une étrangère dans la péninsule depuis de longues décennies.

Cependant, le choix du protectionnisme n'est pas systématiquement efficace, notamment dans le secteur agricole où le pays ne parvient à atteindre l'autosuffisance. Cela conduit la Corée du Sud à s'ouvrir au début du XXI^{ème} siècle à travers la signature de multiples accords de libre-échange. Mais cela n'empêche pas le maintien de nombreux obstacles aux échanges sous la forme de barrières tarifaires mais surtout non tarifaires, plus difficiles à repérer et à dénoncer : le cas du secteur pharmaceutique est à ce titre emblématique. Par ailleurs, la stratégie protectionniste sud-coréenne est parfois critiquée par la communauté internationale et plus particulièrement par son allié de longue date, les Etats-Unis qui, comme bien souvent, réclament davantage de transparence.

Face à la complexité et la versatilité du commerce mondial actuel, la Corée du Sud cherche à s'adapter et à se positionner de la manière la plus stratégique possible. Influencée par son passé protectionniste voire isolationniste, elle a cependant fait le choix de s'ouvrir à partir des années 1990. Cette décennie

a, par bien des manières, secoué et questionné son modèle économique. Les décisions qui en ont découlé semblent montrer des signes d'ouverture. Peut-on dire que la Corée du Sud soit actuellement en train de prendre le virage du libéralisme ? Après plusieurs décennies d'un protectionnisme éducateur marqué, le marché coréen est-il arrivé à la maturité nécessaire pour jouer le jeu du libre-échange ?

De toute évidence, la culture coréenne, quoique largement métissée depuis les années 1990, semble prédisposer la population à maintenir un fort patriotisme économique comme on peut le voir durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. L'histoire de la Corée et le système éthique confucéen (largement diffusé dans le pays et marqué par un profond respect des ancêtres) font que la population coréenne n'est pas encline à l'ouverture tant elle a souffert par le passé des violations de ses frontières et des occupations. Mais sa proximité avec les Etats-Unis, habiles promoteurs du libéralisme, sa place à l'OMC et son statut revendiqué de démocratie moderne et en partie occidentalisée, la place dans une situation ambiguë où l'ouverture paraît inévitable. Les spécialistes de la Corée du Sud observent actuellement des décisions paradoxales qui semblent parfois contradictoires. Témoignent-elles de l'indécision sud-coréenne ou au contraire d'une stratégie innovante visant l'élaboration d'un modèle hybride, hors cadre et sans catégorie ?

Ce travail sur la Corée du Sud vise à répondre à l'ensemble de ces questionnements. Il a été réalisé à partir de l'étude de sources variées allant de l'ouvrage académique à des témoignages humains comme ceux de Monsieur JR Chaponnière, professeur au CNRS, de Grégoire Laureau, employé expatrié des laboratoires pharmaceutiques Guerbet à Séoul, de Sarah Maouz, étudiante à l'INALCO et de ?? que nous souhaitons remercier. Notre étude porte sur l'économie bien sûr, mais embrasse également un large panel de disciplines telles que la géographie, la géopolitique, l'histoire, la théologie, l'intelligence économique, la sociologie ou la prospective. Elles nous ont semblé importantes pour adopter une bonne approche de ce sujet complexe et riche qu'est le protectionnisme en Corée du Sud.

Partie 1 : L'émergence d'un modèle protectionniste coréen dans une logique d'émancipation (jusqu'en 1979)

Les fondements historiques, culturels et religieux du protectionnisme sud-coréen

L'affirmation d'une identité coréenne : une prédisposition culturelle au protectionnisme ?

La Corée du Sud, longtemps sous tutelle étrangère, a développé au cours des siècles une culture spécifique, marquée cependant par d'importantes influences chinoises, japonaises et plus récemment américaines.

Suite aux invasions japonaises et mandchoues des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, la Corée de la dynastie des Joseon se referme sur elle-même, refusant toute influence extérieure si bien qu'on la surnomme « le royaume ermite. » Cette situation entraîne le déclin incontestable de la Corée au XIX^{ème} siècle. La première guerre sino-japonaise qui ravage la péninsule de Corée entre 1894 et 1895 met fin à l'influence chinoise et sort le royaume de son isolement. Il était en effet le vassal de la dynastie chinoise des Qing (issue de la Mandchourie, au nord de la Corée). La péninsule passe alors progressivement sous la domination japonaise. Une alliance militaire est d'abord signée en 1894 entre les deux états. La pression japonaise est telle que la Corée doit payer une indépendance toute relative. Cependant, les Russes s'approprient la Mandchourie en 1900 et pénètrent la péninsule par le nord, y menaçant les intérêts japonais¹.

Encore une fois, le contrôle de la Corée est l'occasion d'une guerre. Les Japonais ripostent et l'emportent en 1905, faisant de la Corée un protectorat puis en 1910, une province japonaise. Les Joseon sont déposés. Commence alors une longue période de transformations culturelles profondes qui va marquer l'histoire politique coréenne du XX^{ème} siècle. Les Japonais imposent leur langue, leur modèle administratif, leurs coutumes, leur culture et contraignent même les populations urbaines à porter des noms japonais. Cette domination ne cesse qu'en 1945, avec la défaite du Japon et la fin de la seconde guerre mondiale.

L'occupation va provoquer une réaction populaire². Une guérilla féroce s'organise autour de résistants (notamment lors du Soulèvement du Premier Mars 1919), influencés par les maîtres de la pensée néo-confucéenne (plus précisément du courant Silhak) qui réclame la réforme plutôt que le statu quo³. Elle trouve également ses racines dans la révolte paysanne du Donghak (la sagesse l'est, en opposition au Seohak (la sagesse occidentale qui gagne en influence dans la Corée de la fin du XIX^{ème} siècle, notamment avec la diffusion du

¹ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée : Des origines à nos jours*, Paris, 2012.

² Young Whan Kihl, *Transforming Korean Politics : Democracy, reform and culture*, New York, 2005.

³ Ahn Byong-man, *Elites and Political Power in South Korea*, Cheltenham, 2003.

christianisme), manifestation d'une certaine xénophobie mêlée de nationalisme et de marxisme (1894)^{4,5}.

Il est clair que la culture coréenne, tout comme les cultures asiatiques, dispose, du fait du confucianisme, une prédisposition au patriotisme économique, voire au protectionnisme, si ce n'est l'isolationnisme. Sur ce point, il est intéressant de noter de nombreuses similitudes avec la culture japonaise. L'histoire coréenne révèle clairement l'existence précoce d'une conscience nationale forte remontant au Moyen Age. Malgré les invasions et les divers bouleversements qu'a connus la péninsule durant la période moderne, une identité coréenne s'est consolidée et affermie permettant ainsi le développement d'un fort sentiment d'appartenance nationale⁶.

Or, le confucianisme, généralisé dans la culture coréenne, valorise la loyauté envers le groupe au détriment des désirs personnels et de la liberté de l'individu⁷. Ainsi, la fidélité à la nation mais aussi à l'entreprise ou à la famille est un élément constitutif de la culture coréenne. Le chef d'entreprise coréen est donc tout autant, voire davantage préoccupé par l'intérêt national que par le succès de ses affaires commerciales. Le respect dû aux ancêtres en dit long sur l'importance des racines culturelles et du passé dans les mentalités coréennes : l'héritage reçu de leurs mains doit être honoré, valorisé et protégé. Ce système éthique oriente donc l'ensemble de la politique économique vers un certain protectionnisme qui se manifeste avec éloquence dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle⁸.

Le premier XX^{ème} siècle coréen : la naissance de la nation sud-coréenne dans le sang des guerres et le choix de l'isolationnisme

Au sortir de la 2^{nde} guerre mondiale, la Corée n'est donc plus sous le joug japonais. Le nord est libéré par les troupes soviétiques tandis que les Américains chassent les occupants du sud de la péninsule. Cette opération avait été convenue par les deux puissances qui avaient prévu de se rencontrer au niveau du 38^{ème} parallèle. Les Américains avaient consenti à ce partage en échange de l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon. En avril 1948, deux hommes forts se profilent pour gouverner la Corée libérée : Kim Il-sung (1912-1994), résistant marxiste face à l'occupation japonaise et Syngman Rhee (1875-1965), homme de lettres, anglophone et catholique⁹.

Syngman Rhee est l'homme des Américains qu'il connaît bien du fait de son long séjour aux Etats-Unis et des études qu'il y a menées. Il se rapproche du président Roosevelt peu après l'attaque de Pearl Harbor et obtient de lui qu'il reconnaisse le gouvernement coréen en exil en échange de son soutien et de ses conseils stratégiques. Après s'être engagé dans la

⁴ Xinzhong Yao, *An Introduction to Confucianism*, Cambridge, 2000.

⁵ Sang Taek Lee, *Religion and social formation in Korea : Minjung and Millenarianism*, Berlin, 1996.

⁶ Wanne J. Joe, *Traditional Korea : A Cultural History*, Séoul, 1972.

⁷ Donald Baker, *Dimensions of Asian Spirituality: Korean Spirituality*. Honolulu, 2008.

⁸ Kim Kwang-ok, "The Reproduction of Confucian Culture in Contemporary Korea: An Anthropological Study," In *Confucian Traditions in East Asian Modernity*, Harvard, 1996.

⁹ Marn J. Cha, *Syngman Rhee's first love : The Information Exchange for Korean-American Scholars*, Durham, 1996.

résistance antijaponaise dès les années 1900, il a beaucoup étudié le Japon qu'il admire et hait en même temps. Ouvertement anti-communiste et anglophone, il est rapidement considéré par les Américains comme l'homme de la situation bien que certains lui reprochent son manque de transparence. Dès la fin de la guerre, Rhee plaide pour une Corée indépendante, libérée de toute influence étrangère. Il parvient à l'obtenir en novembre 1947 puisqu'elle est reconnue par les Nations Unies. Il met en place ensuite, dans la zone encore sous contrôle des Américains, une constitution qui est adoptée en juillet 1948. Il est élu quelques jours plus tard président de la République de Corée. Pendant ce temps la zone sous influence russe connaît plus ou moins les mêmes événements et en septembre, la République démocratique de Corée est proclamée.

Syngman Rhee va faire des choix audacieux pour relancer l'économie de son pays. Il va tout d'abord se rapprocher des Chinilpa, ces Coréens qui ont collaboré avec l'occupant japonais et qui ont hérité des grandes manufactures abandonnées par ce dernier¹⁰. Au lieu d'organiser la répression, il les flatte et les intègre dans ses cercles d'influence. C'est une démarche intelligente car la Corée du Sud est alors en proie à la misère et le seul capital sur lequel il peut miser est l'héritage japonais. Ce sont ces entreprises qui vont devenir les chaebols, fondations d'un modèle économique propre à la Corée, inspirées des zaibatsu japonais et sur lesquelles nous reviendrons plus bas. Elles sont un des piliers du triomphe économique coréen du second XXème siècle. Rhee est cependant intraitable vis-à-vis des communistes qui, d'après lui, menacent la nation et son unité. Il organise ainsi de vastes purges ayant pour objectif la disparition du communisme dans la péninsule. Mais le Nord ne l'entend pas de cette oreille et en 1950, appuyées par les Russes et leur matériel abondant, les troupes nord-coréennes envahissent le sud et prennent Séoul. Les Américains, malgré leurs réticences, s'engagent à la demande de Rhee dans le conflit. Leurs efforts ne suffisent pas puisqu'en 1953, un cessez-le-feu est signé entre la Corée du Nord, la Chine (qui est entrée non officiellement dans le conflit dès 1950) et les Nations Unies, accordant le *statu quo ante bellum* aux deux Corées¹¹.

Rhee est réélu président en 1952, en plein cœur du conflit. Dès 1953, il oriente la Corée du Sud vers un fort isolationnisme accompagné de méthodes autoritaires. Malgré son désir d'autonomie complète vis-à-vis des puissances étrangères, l'économie de son pays est sous perfusion américaine. Le pays reçoit des aides massives jusqu'en 1957, date à laquelle elles sont considérablement réduites. Elles atteignent 58,4% du budget national en 1956. Par ailleurs l'United Nations Korean Reconstruction Agency est montée en 1950 par les Américains. Elle organise le versement des aides jusqu'à sa fermeture en 1958¹².

Rhee parvient cependant à couper la quasi-totalité des liens de dépendances vis-à-vis du Japon. Il part du principe que tout ce que les Japonais font, les Coréens peuvent le faire et mieux encore. On retrouve ici son admiration mêlée de haine pour son voisin. Il lui faut dès lors garantir cette autonomie. En effet, la population coréenne est plongée dans la misère, accentuée par une forte inflation des prix qui ne cesse qu'en 1958. La Corée du Sud est alors l'un des pays les plus pauvres du monde. Fidèle à sa culture confucéenne (qui valorise beaucoup l'apprentissage et la mémorisation), Rhee s'attèle au développement d'un réseau d'écoles primaires et secondaires qui, selon lui, est la garantie du redressement de son pays.

¹⁰ Kyung Moon Hwang *A History of Korea*, Basingstoke, 2010.

¹¹ William T. Harrison, « Military armistice in Korea : a case study for strategic leaders » in *Strategic Research Project*, Carlisle, 2002 : <http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a404504.pdf>

¹² Country Data : <http://www.country-data.com/cgi-bin/query/r-12334.html>

Il lance également de nombreux chantiers nationaux grâce aux aides américaines et reconstruit une grande partie du réseau routier du sud de la péninsule. Il appuie le redressement du pays sur une idéologie politique, l'ilminisme (*Ilmin* : principe d'un-seul-peuple) qui a pour but de rassembler le peuple sud-coréen autour de lui en célébrant le nationalisme ainsi que la supériorité de la culture et du peuple coréens¹³. C'est une théorie égalitaire qui prône le parti unique comme garant de l'harmonie de la nation¹⁴. Elle est sans doute un des piliers du protectionnisme éducateur qui est déployé durant la décennie suivante par Park Chung-hee (1917-1979). Cette idéologie entraîne en juin 1949, le lancement d'une réforme agraire qui redistribue l'ensemble des terres et fait disparaître les grands propriétaires terriens au profit de petites exploitations tenues par les anciens métayers. Cette politique déclenche un fort exode rural qui contribue à la croissance des villes pendant les trois mandats de Rhee (réélu en 1956 pour un troisième mandat, après avoir modifié la constitution de 1948 en 1954. Elle ne permettait en effet que deux mandats présidentiels. Il lui est désormais possible d'être réélu autant de fois que possible). En réalité cette réforme entraîne le déversement d'une main-d'œuvre abondante disponible pour les industries naissantes ou renaissantes situées dans les villes. Elle prépare le succès des réformes économiques de Park Chung-hee dans les années 1960. Ce dernier mise sur l'exploitation réaliste des avantages concurrentiels coréens que sont notamment cette main-d'œuvre travailleuse, patriote, loyale et surtout disponible.

L'économie sud-coréenne des années 1950 se caractérise par l'absence d'exportations et la place démesurée des importations de produits américains de première nécessité. Rhee pense que la pratique systématique de l'isolationnisme, d'ailleurs fréquemment choisi au XIX^{ème} siècle en Corée, est ce qui permettra à la Corée du Sud meurtrie par le premier XX^{ème} siècle, de panser ses plaies. L'économie nationale est entièrement orientée vers la consommation locale et la méconnaissance ainsi que l'absence de visibilité des marchés internationaux empêchent les jeunes entreprises coréennes, pour la plupart héritées de l'occupation japonaise, de se développer. Rhee choisit d'investir dans le textile et mise ainsi sur Sunkyong Textiles, fondée en 1953 et qui devient SK Group en 1997. Il essaye de développer une production nationale d'électricité, d'acier, de ciment et de fertilisant grâce aux aides américaines mais tout cela reste encore à l'état embryonnaire lorsque Rhee démissionne en 1960¹⁵.

Il s'intéresse également au secteur bancaire et, en 1954, il nationalise ainsi la *Chosun Industrial Bank* fondée en 1918. Elle devient la banque d'investissement de l'état sud-coréen et l'outil de croissance dans les années suivantes, d'autant plus durant la dictature de Park Chung-hee (1962-1979). Rhee a en tête le modèle de la Banque du Japon (Nichigin) qui est l'un des moyens principaux de la relance japonaise après la seconde guerre mondiale¹⁶. Le PIB sud-coréen progresse de 5,5% par an entre 1954 et 1958 ce qui semble montrer la pertinence des choix de Rhee. Cependant, il faut nuancer cette affirmation car lorsque l'aide américaine

¹³ Laurent Quisefit, « Autoritarismes civils et militaires en Corée du Sud : 1948-1979 », in *Diacronie* : <https://journals.openedition.org/diacronie/3854>

¹⁴ Su-kyoung Hwang, *Korea's Grievous War*. Philadelphia, 2016.

¹⁵ US Library of Congress : <http://countrystudies.us/south-korea/11.htm>

¹⁶ Vande Walle, Willy *et al.* "Institutions and ideologies: the modernization of monetary, legal and law enforcement 'regimes' in Japan in the early Meiji-period (1868-1889)", Louvain, 2007.

diminue en 1957 et l'UNKRA disparaît, la Corée du Sud entre en récession et ce jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Park Chung-hee qui opte pour une toute autre politique économique.¹⁷

*Aux origines d'une stratégie économique protectionniste sud-coréenne :
le rôle de Friedrich List et des zaibatsu japonais.*

Cette nouvelle stratégie est basée sur un protectionnisme éducateur qui trouve son expression dans les chaebols, ces entreprises stratégiques sur lesquelles les dirigeants coréens vont miser la plupart de leurs investissements dans les décennies qui suivent la démission de Rhee¹⁸. Ce modèle est largement inspiré par les *zaibatsu* japonais de l'ère Meiji (1868-1912) : l'état conduit la stratégie de développement du pays. Elle se caractérise par l'emprise des autorités sur la finance, la technologie et le commerce¹⁹. Les motivations d'un tel choix sont multiples, certaines sont culturelles mais d'autres sont simplement dues au contexte : pour faire face à l'impérialisme occidental, les gouvernements Meiji ont promu l'industrialisation pour éviter la colonisation et gagner en autonomie. Les Coréens durant l'occupation japonaise se sont familiarisés avec les méthodes de cet ennemi héréditaire, autant haï que respecté et ont développé, avec Park Chung-hee les chaebols, sur le modèle des *zaibatsu* (« regroupement financier »), entreprises développées au XIX^{ème} siècle qui se sont rapprochées de l'état dans les années 1880²⁰.

Guidés par le protectionnisme éducateur de Friedrich List (1789-1846, économiste allemand très influent en Asie), les Japonais font le choix de l'interventionnisme systématique pour rendre l'économie japonaise plus compétitive. Sur la pénétration de la pensée de List en Asie, on lira avec intérêt le livre de Malcolm Warner, *The Diffusion of Western Economic Ideas in East Asia* (Londres, 2016). Influencé par l'école mercantiliste²¹, il estime que le gouvernement doit s'investir dans le marché national car les intérêts du pays ne sont pas nécessairement honorés par les intérêts individuels²². List, grand promoteur du protectionnisme et fin observateur des diverses stratégies économiques européennes de son temps, déclare ainsi à propos du Royaume-Uni : « La nation qui par le moyen de droits de protection et de restrictions de navigation a élevé sa capacité de puissance et a accéléré son développement plus rapidement que toute autre nation au point qu'aucune n'a pu s'engager dans la libre compétition avec elle, n'a pas plus sage décision que de jeter au loin ces échelles vers la richesse, prêcher aux autres nations les bénéfices du libre-échange et déclarer d'un ton plein de remords qu'elle s'est jusqu'à présent fourvoyée sur les sentiers de l'erreur et a maintenant

¹⁷ Yoon Heo, « Development strategy in Korea reexamined : an interventionist perspective » in *The Social Science Journal*, Seoul, 2001.

¹⁸ Dominique Barjot, « De la mondialisation hier et aujourd'hui » in *Entreprises et histoire*, Cairn, 2003.

¹⁹ Country Data : *The government role in economic development in South Korea*, US library of Congress : http://countrystudies.us/south-korea/47.htm?fbclid=IwAR19xYHC7HiSiQ7M2Qf4_0JgMDzVrHdja9y1uj8waOVewh24kDdmGkfyArl

²⁰ Jeff Kingston, *Nationalism in Asia, A History since 1945*, Chichester, 2017.

²¹ Notamment par Alexander Hamilton (1757-1804, financier américain) et Jacques Savary (1622-1690, économiste français).

²² Naazneen H. Barma et Steven K. Vogel, « Friedrich List, The National System of Political Economy » in *The Political Economy Reader : Markets as Institutions*, New York, 2008.

pour la première fois rencontré le succès en découvrant la vérité²³. » Notamment grâce à List, les Japonais ont pris conscience de ce double-jeu des Britanniques qu'ils n'auront de cesse, dès lors, d'imiter sur de nombreux points.

La stratégie japonaise est maintenue après la seconde guerre mondiale malgré les profonds bouleversements que le pays connaît. Elle inspire Taïwan mais aussi la Corée du Sud. Ces puissances asiatiques ont connu une industrialisation bien tardive comparées à certains pays européens et aux Etats-Unis. Afin de palier à leur retard, elles ont opté pour l'implication directe de l'état dans leurs stratégies de développement, suivant le modèle japonais, pour contrer les avantages dont jouissaient les premières puissances industrialisées occidentales²⁴. List est le penseur choisi par les Coréens. Ainsi, dans les années 1970, les bureaucrates du pays ne lisent pas les penseurs à la mode du néo-libéralisme américains mais Friedrich List. Le professeur Robert Wade (économiste néo-zélandais né en 1944) rapporte que lorsqu'il enseignait en Corée du Sud, les bibliothèques universitaires de Séoul étaient remplies de livres de List²⁵. Celui-ci encourage les exportations dans le cadre d'un protectionnisme nuancé. Il est largement repris par les Coréens qui ont grandement besoin d'argent en cette fin des années 1950²⁶. Par ailleurs, selon List, l'industrie du pays doit pouvoir couvrir les besoins essentiels de sa population, évitant ainsi toute dépendance vis-à-vis des importations²⁷. Cette idée est également répandue dans les différents gouvernements coréens du second XXème siècle.

C'est donc vers un modèle résolument protectionniste que la Corée du Sud s'engage au début des années 1960. La récession commencée en 1958 marque l'échec de l'isolationnisme de Syngman Rhee et fragilise l'équilibre établi par l'autoritaire président qui finit par démissionner en avril 1960 alors que de violentes manifestations éclatent, appelant au renouveau de la vie politique et économique coréennes. Le triple héritage de Syngman Rhee, de la guerre de Corée et de la seconde guerre mondiale vont marquer profondément le second XXème siècle coréen par la réaction nationale qu'il a suscitée, l'affirmation d'un confucianisme patriote moderne, le sentiment d'unité face aux ingérences et aux menaces extérieures forgé par l'iliminisme et l'apport considérable (quoique contesté) qu'a représenté la colonisation japonaise par la diffusion de ses pratiques économiques, culturelles et administratives.

²³ Cité par Joe Studwell, *How Asia works, Success and Failure in the World's Most Dynamic Region*, Londres, 2013.

²⁴ Paul Bowles, *Capitalism*, New York, 2012.

²⁵ Joe Studwell, *op. cit*

²⁶ Daniel Kim, *The Institutional Rise of the Chaebols throughout South Korea's transitional vulnerabilities*, Monterey, 2014.

²⁷ Lee Byeong-cheon, *Developmental Dictatorship and the Park Chung-hee era, The shaping of modernity in the Republic of Korea*, traduit du coréen en anglais par Eungsoo Kim Jaehyun Cho, Seoul, 2003.

1960-1979 : La stratégie coréenne de redressement économique par une politique industrielle protectionniste

Mise en place d'un modèle économique de substitution aux importations...

Dans les années 1960 et 1970 s'opère en Corée du Sud une véritable réorientation stratégique. A l'image d'autres pays asiatiques, le système coréen de développement protectionnistes s'est accompagné d'un modèle d'industrialisation par substitution aux importations (ISI). Ce modèle trouve ses racines en Amérique Latine comme expliqué dans la thèse développée par l'économiste argentin Raúl Prebisch. Celui-ci fait remarquer que la réduction drastique des échanges chez les pays du continent sudaméricain avait engendré la réponse suivante : le remplacement des importations de produits par le développement accru de la production locale. Ce dispositif a été dans un second temps appliqué à l'ensemble des secteurs de l'industrie. C'est précisément ce que la Corée du Sud met en place dans les années 1960. L'objectif est le suivant : l'Etat applique des mesures protectionnistes et interventionnistes fortes pour favoriser l'essor des jeunes industries florissantes, comptant ainsi sur le dynamisme de l'entrepreneuriat local.²⁸ En Corée, ce modèle s'est donc appuyé sur une politique interventionniste forte de l'Etat combinée à un système favorable à l'accueil d'investissement venant de l'étranger (IDE). En effet, lorsque la Corée du Sud lance sa stratégie d'industrialisation au début des années 60, elle ne possède pas de réel système productif (machines, équipements, biens intermédiaires), ni de produits nationaux et de matières premières exportables.²⁹ L'importation de biens de production était donc nécessaire pour établir un système de production national qui soit à peu près autonome. Les investissements étrangers et les emprunts extérieurs ont permis de financer ce processus.

...Dans l'objectif de générer une impulsion exportatrice : un protectionnisme orienté

L'objectif premier est de mettre un terme au déficit commercial engendré et prolongé après la guerre de Corée. En 1960, le déficit commercial sud-coréen se situe à hauteur de 10% du PIB. 30 ans plus tard, on peut constater un excédent commercial supérieur à 10% du PIB.³⁰

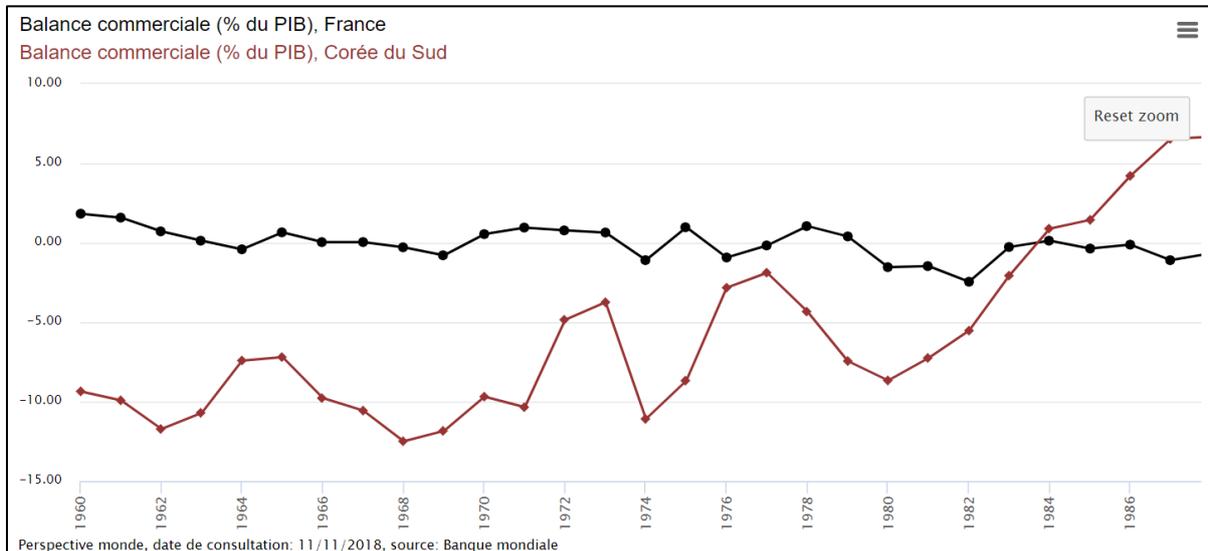
²⁸ Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), Industrialisation par substitution d'importation, consulté le 23/11/2018, <http://www.cadtm.org/Industrialisation-par-substitution>

²⁹ *Décodages stratégie industrielle – La Corée du Sud : un modèle pour l'Algérie*, Abdelmadjid Bouzidi, consulté le 25/11/2018, <https://www.lesoirdalgerie.com/articles/2008/07/09/article.php?sid=70624&cid=8>

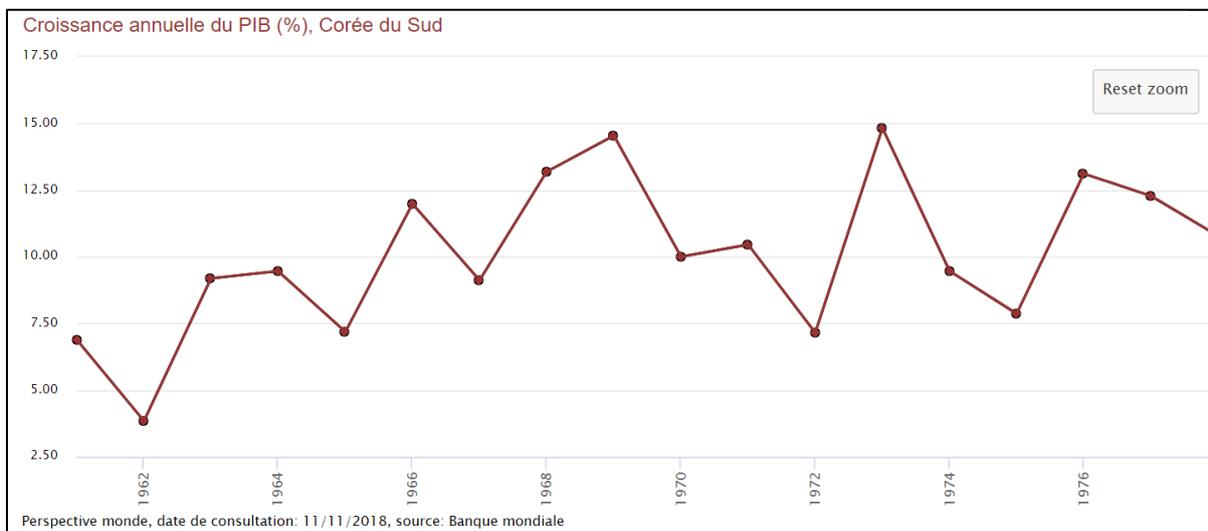
³⁰ Perspectives Monde, Statistiques, consulté le 04/11/2018, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=7&codeStat=NE.RSB.GNFS.ZS&codePays=FRA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=7&codeStat2=NE.RSB.GNFS.ZS&codePays2=KOR&optionsDetPeriodes=aucunePrecisions>

Dans ces deux graphiques successifs, il est possible de constater les résultats sur le long-terme de la politique mise en place dans les années 1960 :

Comparatif entre les balances commerciales française et sud-coréenne entre 1960 et 1978 (en % du PIB)³¹ :



Croissance annuelle du PIB de la Corée du Sud entre 1960 et 1978 (en %)³² :



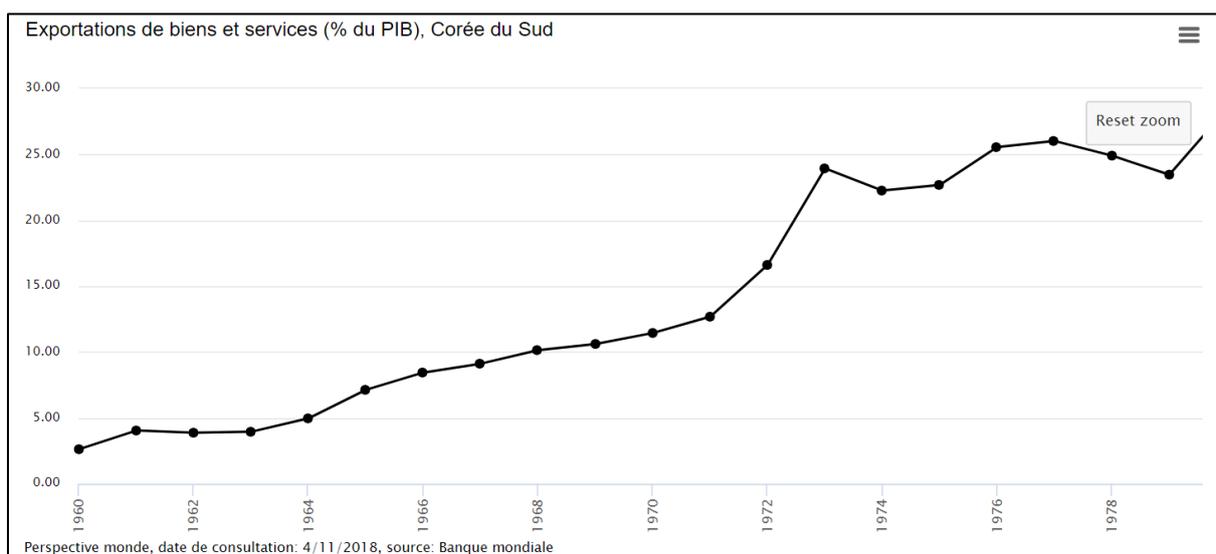
La stratégie étatique se fonde donc durant ces années 60 sur une forte impulsion exportatrice. Dans ce processus de substitution des importations, les dirigeants du gouvernement militaire nouvellement en place décident de fonder la croissance économique sur une politique de promotion des exportations provenant des industries qui ont été mises en place. La politique conduite est claire. L'Etat promeut les investissements et rentrées de capitaux étrangers tout

³¹ Perspectives Monde, cf. *ibid*

³² Perspectives Monde, cf. *ibid*

en opérant un certain nombre de réformes pour ouvrir son économie. Dans la continuité, un soutien massif aux exportations rappelle les méthodes protectionnistes traditionnelles. En fait la stratégie est là : libéraliser le commerce pour favoriser les flux d'exportation. Les résultats se font toutefois ressentir dans la seconde partie de la décennie après l'arrivée au pouvoir de Park Chung Hee en 1962 qui met en place un rythme de réforme impressionnant. La politique commerciale est orientée vers les marchés étrangers. De nombreuses subventions à l'exportation sont en effet distribuées sous la forme de taux d'intérêt faible. L'Etat permet également différents types d'exonérations de taxes et d'impôts (sur les bénéfices, les matières premières importées destinées à la production de biens d'exportation). Le gouvernement met enfin en place une politique monétaire dirigée sur la mobilisation de l'épargne intérieure. Selon Alain Albert et Maxime Crener, « l'investissement intérieur est passé de 13% du PIB en 1962 à 26% en 1973. Alors que la quasi-totalité du financement de cet investissement était financé sur fonds extérieurs en 1962, la part du financement extérieur n'est plus que de 30% du financement total en 1973. »³³

Représentation de l'évolution des exportations sud-coréennes de biens et services entre 1960 et 1978 (en % du PIB)³⁴ :



³³ *Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel – le cas de la Corée du Sud et du Brésil*, reprise des observations de F.Z. JASPERSEN, « Adjustment Experience and Growth Prospects of the Semi-Industrial Economies », World Bank Staff Working Paper No. 477, The World Bank, août 1981, p. 51, <https://www.erudit.org/en/journals/ei/1982-v13-n2-ei3009/701348ar.pdf>

³⁴ Perspectives Monde, cf *ibid*

Un changement stratégique radical pour des résultats significatifs

Dominique Barjot, historien français, recense dans son ouvrage quatre principaux facteurs à l'origine de la réorientation stratégique majeure subies par la Corée du Sud³⁵ :

- Le vote d'une loi anticorruption en 1961 qui marque une véritable volonté de faire *tabula rasa* de l'ancien régime et de ses principaux représentants (hauts fonctionnaires).
- La création de l'Association des Entrepreneurs Coréens la même année, dont Lee Byung Chull, créateur du Groupe Samsung, prend la direction.
- Le lancement d'un grand projet sidérurgique à Ulsan en 1962.
- Le rétablissement des relations diplomatiques avec le Japon en 1966.

Les résultats de la politique entreprise par Park Chung-hee sont manifestes : entre le début des années 60 et la fin des années 70, le revenu réel par habitant augmente en moyenne de 7,4% chaque année, le PIB s'envole en moyenne à plus de 9% dépassant la barre des 10% en 1969, et les exportations passent de 3% à plus de 25% du PIB (explosion du chiffre des exportations manufacturières). Les chocs pétroliers (notamment le second de 1979) n'ont pas épargné le pays qui avait nettement développé son industrie lourde dans sa stratégie de mise en place du modèle de substitution d'importations. Ces deux décennies de développement spectaculaire ont profondément bouleversé la structure socio-économique du pays, avec une chute des emplois du secteur primaire et une envolée de ceux du secteur secondaire.

Une industrialisation en deux phases : la stratégie de remontée des filières

Il faut comprendre la phase d'industrialisation de la Corée en deux temps. D'abord la création et la mise en œuvre d'une industrie légère rapidement rentable (production et exportation de produits manufacturés car il s'agit-là du seul avantage comparatif sud-coréen pour le moment). Ensuite la mise en place d'une industrie lourde conséquence d'une stratégie de remontée de filière³⁶. C'est notamment le cas avec le plan de développement de l'industrie pétrochimique en 1966. La création d'une industrie légère exportatrice n'est qu'une base pour développer une industrie lourde stratégique où les avantages naturels étaient inexistantes à

³⁵ *Corée du Nord, Corée du Sud : la guerre sans guerre, Le miracle économique coréen (1953-2013) : réalités et limites*, édition Outre-Terre, Dominique Barjot, p. 40, <https://www.cairn.info/revue-outre-terre-2014-2-p-37.htm>

³⁶ Lorsqu'un pays commence dans une branche par la production demandant le moins de capital et le moins de savoir-faire (montage) puis petit à petit produit tous les échelons en amont (fabrication des pièces et même conception). D'après une définition proposée par Keepschool.com, <http://keepschool.com/fiches-de-cours/lycee/economie/croissance-commerce.html>

l'origine. Cette stratégie, emprunté au voisin japonais, a déjà pu démontrer son efficacité auprès de ce dernier.

Tableau représentant les dix principaux produits d'exportation de la Corée du Sud³⁷ :

	1961	(%)	1970	(%)
1	Iron ores	13.0	Textiles	40.8
2	Tungsten	12.6	Plywood	11.0
3	Raw silk yarn	6.7	Wigs	10.8
4	Coal	5.8	Iron ores	5.9
5	Cuttlefish	5.5	Electronic goods	3.5
6	Live fish	4.5	Confectionery	2.3
7	Graphite	4.2	Footwear	2.1
8	Plywood	3.3	Tobacco	1.6
9	Rice	3.3	Iron and steel products	1.6
10	Swine bristles	3.0	Metal products	1.5
	Top 10 Total	62.0	Top 10 Total	81.1
	Total exports (\$ 0.04 billion)	100	Total exports (\$ 0.84 billion)	100
	1985	(%)	2000	(%)
1	Ships	16.6	Semiconductors	15.1
2	Textiles	14.1	Computers	8.4
3	Footwear	3.4	Automobiles	7.7
4	Semiconductors	3.2	Petrochemicals products	5.5
5	Iron and steel sheets	2.9	Ships	4.8
6	Man-made fabrics	2.8	Wireless telecom equipment	4.7
7	Visual equipment	2.6	Iron and steel sheets	2.8
8	Iron structures	2.3	Textiles	2.7
9	Audio equipment	2.1	Man-made fabrics	2.1
10	Automobiles	1.9	Electronic parts	2.1
	Top 10 Total	51.9	Top 10 Total	55.9
	Total exports (\$ 30.2 billion)	100	Total exports (\$ 172 billion)	100

Source: Hong Wontack (2002), p.60

C'est en 1973 que la première phase stratégique d'industrialisation du pays, passant par les exportations, s'achève. La balance commerciale reste déficitaire bien qu'en voie de réajustement, toutefois celles des biens industriels s'équilibrent à cette date. L'économie sud-coréenne possède dès lors la capacité financière d'investir dans l'importation de biens d'équipement, et les premiers grands projets industriels se mettent réellement en œuvre (pétrochimie, sidérurgie, etc.). Cette première phase d'industrialisation par substitution aux importations s'accompagne d'un modèle de substitution aux exportations (ISE). Autrement dit, l'Etat promeut les exportations en substituant les produits de faibles valeurs ajoutées (matières premières, ressources agricoles, etc.) par des produits de plus en plus élaborés, générant toujours plus de devises. L'objectif étant de permettre le développement d'une industrie nationale en la protégeant des importations des biens de consommation, puis

³⁷ *Le défi du développement soutenable en Corée du Sud : croissance rapide et globalisation*, Pauline PLAGNAT CANTOREGGI, Université de Genève, 2008

d'utiliser les recettes générées par les exportations pour financer les importations de biens d'équipement nécessaires à la construction d'industries produisant plus de valeur ajoutée.³⁸

Tableau représentant les principales créations d'industries stratégiques dans les années 1970³⁹ :

Dates	Industries	Principaux établissements et entreprises industriels
1971	Électronique	District industriel électronique de Kumi
1972	Pétrochimie	Extension du complexe pétrochimique d'Ulsan
1972-1976	Automobile	Fondation de <i>Hyundai Automobile Company</i>
1973	Acier	Fondation de <i>Pohang Iron and Steel Company (POSCO)</i>
1973	Constructions navales	Fondation de <i>Hyundai Shipbuilding Company</i>
1974	Constructions mécaniques	Complexe industriel de Changwon

Source : Samsung Economic Research Institute (SERI)

Leur part s'accroît au sein de la structure industrielle, d'où l'apparition en fin de période de surcapacités de production.

La deuxième phase stratégique d'industrialisation (1973-1979) qui en découle se traduit par la mise en pratique des importantes capacités productives de l'industries lourde (construction navale puis automobile). Le modèle ISE joue pleinement son rôle l'industrie exportatrice de seconde génération prend pleinement son essor (électronique notamment, avec les *chaebols* Samsung ou LG).

Des mesures trop ambitieuses à l'origine de la crise des années 80

La crise mondiale à l'heure du second choc pétrolier révèle certains disfonctionnements ou incohérences dans la politique économique coréenne. Certains secteurs de l'industrie lourde ont été en fait développés de manière beaucoup trop artificielle, par des investissements excessifs, alors qu'ils ne proposaient pas nécessairement d'avantage comparatif, comme par exemple le secteur de la pétrochimie. L'explosion soudaine des prix du pétrole a en conséquence porté un coup très dur à ce secteur. D'autres investissements

³⁸ *Le défi du développement soutenable en Corée du Sud : croissance rapide et globalisation*, Pauline PLAGNAT CANTOREGGI, Université de Genève, 2008

³⁹ *Le « miracle » économique coréen (1953-2013) réalités et limites*, par Dominique Barjot, CAIRNinfo

n'ont pas forcément été bien gérés. La politique volontariste de « croissance rapide » conduites par le président Park Chung-hee n'a finalement pas eu que des effets positifs.

Désormais, faire évoluer les secteurs d'exportations traditionnels devient nécessaire, tout comme la réduction des projets trop ambitieux. Il va falloir faire de nouveau et davantage appel au capital étranger pour traverser une période financièrement difficile, et privatiser certains secteurs industriels, investir dans les PMI trop délaissées alors qu'elles constituent le véritable tissu industriel du pays.

Ainsi les mesures protectionnistes mises en place dans la phase d'industrialisation de la Corée du Sud dans les années 60-70 ont permis d'un côté le développement d'une véritable économie nationale qui était alors pour ainsi dire quasi inexistante sur le marché international. Un Etat fort et dirigiste a été nécessaire pour implémenter l'industrialisation du pays, toutefois l'excès de volontarisme a nui à sa pérennité et, conjuguée à la crise économique de 1979, a révélé des défaillances évidentes.⁴⁰

⁴⁰ *Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel – le cas de la Corée du Sud et du Brésil*, Partie 2 : *Stratégies industrielles des NPI : la corée du Sud et le Brésil*, par Alain Albert and Maxime A. Crener, 1982, <https://www.erudit.org/en/journals/ei/1982-v13-n2-ei3009/701348ar.pdf>

Partie 2 : La république des *chaebols* ou l'essor du protectionnisme éducateur sud-coréen

Du protectionnisme éducateur vers un capitalisme guidé

La réussite du modèle de l'Etat développementaliste

« Le développementalisme est d'abord et avant tout une philosophie politico-économique (une vision du monde) qui organise les représentations des décideurs publics sur le type d'objectifs à privilégier et sur le rôle de l'État dans la poursuite de ces objectifs. Dans l'Asie orientale de l'après-guerre, cette vision du monde a dicté l'évolution d'un groupe de dispositifs institutionnels qui ont facilité l'élaboration et la mise en œuvre de politiques industrielles orientées vers le développement⁴¹. »

Chalmers Johnson, professeur américain de sciences politiques, a réfléchi sur ce concept⁴². Il défend avec Thurbon que certains états asiatiques ont adopté un rôle régulateur, notamment en Corée du Sud. Avec Park Chung-hee, c'est l'Etat qui planifie la transformation économique, soutient les entreprises privées et organise l'économie dans son ensemble suivant une stratégie protectionniste établie au préalable.

Les décideurs publics de la période allant des années 1960 aux années 1990 ont établi des priorités et fixé des objectifs de rattrapage, de compétitivité technologique et industrielle. La compétitivité à long terme oriente toutes les interventions de politique industrielle à partir de Park Chung-hee. L'*Economic Planning Board* (EPB), organe qui pilote l'économie nationale, est mis en place pour organiser ces plans quinquennaux dont les trois premiers seront abordés dans les parties suivantes :

- 1977-1981 : premiers ralentissements dans l'économie coréenne dus au choc pétrolier.
- 1982-1986 : l'accent est mis sur la production d'objets technologiques tels que des téléviseurs.
- 1987-1991 : reprend les éléments du précédent plan à une échelle supérieure.
- 1992-1996 : durant ces cinq années, la Corée du Sud met l'emphase sur la micro-électronique et le champ des hautes technologies, des biotechnologies, de l'optique et de l'aérospatial.

Ces plans se caractérisent par le protectionnisme éducateur de List.

Réduire les dépendances est l'un des principaux objectifs du dictateur. Augmenter la richesse du pays et fortifier la stabilité politique intérieure sont la principale finalité de ces plans quinquennaux. Lentement Park va orienter l'économie coréenne vers davantage d'exportations. Economiquement, l'Etat initie des mesures afin de soutenir la création, la commercialisation, la production et l'exportation par les entreprises nationales des secteurs stratégiques. Ces soutiens sont soumis à des conditions de performance. Ces entreprises sélectionnées par le gouvernement ont entrepris des projets majeurs financés par des prêts

⁴¹ E. Thurbon est une professeure de politique économique internationale à l'université de Sydney. Elle a également été professeure en Corée du Sud.

⁴² Chalmers A. Johnson, *Japan: Who Governs?— The Rise of the Developmental State*

garantis par celui-ci. Pour Woo-Cumings et Weiss (1998) c'est cette vision du monde dans laquelle la transformation industrielle et la compétitivité priment qui devient un but national. La Corée du sud va ainsi privilégier l'augmentation de la production et de la croissance et en faire un projet de développement commun. Dès sa prise de pouvoir (1961), Park Chung-hee opte pour un changement radical de cap, il engage une vigoureuse politique de développement, fondée sur la planification. Il s'appuie sur deux stratégies : celle des *chaebols* et celle du système financier. En effet, le président Park a ouvertement encouragé ces entreprises à s'accaparer le pouvoir économique afin de participer à la reconstruction du pays après la guerre. Celles-ci se sont appuyées sur les crédits contrôlés par l'Etat pour créer des conglomérats industriels dans les décennies 60 et 70.

D'autres formes d'avantage notamment une électricité bon marché ou des avantages fiscaux, étaient accordés pour favoriser leur développement. Cette stratégie trouve ses racines dans l'histoire intellectuelle européenne des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Protectionnisme éducateur ou temporaire

La théorie de la protection des « industries dans l'enfance » est créée par Alexander Hamilton dans son *Report on Manufactures* en 1791. L'économiste allemand, Friedrich List, développe cette théorie dans son ouvrage intitulé *National System of Political Economy*, il invente alors le « protectionnisme éducateur » connu également sous le nom de « protectionnisme temporaire » (1841). Friedrich List ne conteste pas les bienfaits du libre-échange. Il voit en les mesures protectionnistes un moyen d'accéder à une situation de liberté réelle du commerce. Elles éduquent les industries d'une nation à affronter l'environnement compétitif qu'offre le libre-échange. Friedrich List considère que les pays entrant dans le processus d'industrialisation doivent pouvoir profiter d'un isolement économique avant de se mesurer à leurs concurrents, cela passe par quatre étapes :

- Tout d'abord il faut organiser la production agricole et importer les produits industriels.
- Une fois le niveau agricole acceptable, l'industrie se développera mais pas suffisamment pour la demande nationale. Il faut continuer à importer mais dans une moindre mesure. Le gouvernement protège les industries locales de la concurrence étrangère pour les aider à se développer.
- La troisième étape est celle de l'autosuffisance : importer n'est plus nécessaire et l'industrie répond aux besoins nationaux.
- Enfin, la dernière étape est l'exportation du surplus pour maximiser sa rentabilité : générer de nouvelles sources de revenus pour son développement.

Paul Krugman, économiste américain parle d'une « politique commerciale stratégique ».⁴³ Il démontre que l'économie d'un pays peut profiter de « certaines mesures protectionnistes ». Il considère qu'il s'agit du seul moyen pour une entreprise de percer sur son propre marché puis, grâce à l'effet d'apprentissage, de percer sur le marché international et de profiter d'un

⁴³ KRUGMAN Paul, *La mondialisation n'est pas coupable : vertues et limites du libre-échange*, traduit de l'anglais par Anne Saint-Girons et Francisco Vergara, La Découverte, Paris, 2000.

certain protectionnisme de la part de son gouvernement.⁴⁴ Ce protectionnisme n'est « qu'éducateur » (au sens de Friedrich List), donc temporaire, car dès que l'entreprise aura profité des « rendements croissants », elle sera prête à affronter la concurrence internationale. La Corée du Sud a ainsi mené une stratégie sur le long terme, en commençant par construire lentement son avantage comparatif derrière des barrières douanières, puis en augmentant l'intensité capitalistique de ses productions, jusqu'à s'ouvrir au commerce mondial lorsque l'économie coréenne était suffisamment solide pour résister à la concurrence internationale.

Bien que Friedrich List avance l'idée du sacrifice présent comme condition de futurs revenus, ce « mal nécessaire » s'applique en premier lieu aux consommateurs. Ces derniers voient le prix des biens augmenter d'une part à cause de la majoration et d'autre part à cause d'une forte taxation des biens étrangers afin de favoriser les entreprises nationales, réduisant ainsi leur pouvoir d'achat. D'autres critiques, comme Paul Samuelson, économiste américain craignent qu'une fois ces firmes arrivées à maturité, le gouvernement ne parvienne pas toujours à supprimer les barrières entre étrangers et nationaux pour permettre une concurrence libre. Ils considèrent qu'une fois arrivées à maturité, les industries protégées renoncent à délaissier leurs privilèges. L'aspect temporaire de la théorie perd donc toute sa crédibilité.

Pour Manuel Castells et Sean O'Riain, les Etats asiatiques développementalistes sont voués au déclin et doivent trouver d'autres moyens d'agir que l'édiction de barrières économiques. On assiste à un changement d'attitude du gouvernement, comme le souligne Evans, se caractérisant par un passage du guide « accoucheur » en aidant à la réalisation de nouveaux projets à celui du « gendarme des tendances expansionnistes de ces monstres industriels ». A partir des années 90, on commence toutefois à assister à l'érosion du modèle notamment à cause des contestations intérieures⁴⁵. L'Etat tente de baisser progressivement le contrôle sur les institutions financières cherchant plutôt un modèle libéral. Les grandes réformes telles que l'établissement d'une banque centrale indépendante, l'arrivée massive des institutions financières étrangères et l'instauration de normes prudentielles pour le crédit bancaire ont dépossédé l'Etat des moyens de sa stratégie des champions nationaux.

⁴⁴ PIRIE Lain, *From dirigisme to neo-liberalism*, Londres, 2008.

⁴⁵ <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2014-2-page-59.htm>

L'émergence d'un nouveau pays industrialisé (NPI) : l'envol du dragon sud-coréen

Conglomérats d'entreprises familiales traditionnelles, les *chaebols* – combinaison des mots « riche » (*chae*) et « clan » (*bol*) – sont au cœur même de la politique industrielle coréenne au lendemain de la guerre de Corée. En effet, tout comme les *zaibatsu* japonais, ces firmes ont bénéficié pleinement des aides développées par l'Etat dès le début des années 1960. Jadis économiquement dynamisées par des participations croisées entre elles, ces entreprises se sont appuyées sur une diversification de leurs activités sans lien direct ainsi que sur une politique industrielle stricte imposée par un gouvernement développementaliste.

Le miracle coréen a bien eu lieu

Relevant le défi de l'industrialisation et de la reconstruction de son pays, Park Chung-hee, dictateur militaire prenant le pouvoir par un coup d'Etat en 1961, a imposé une planification autoritaire par le biais de plans quinquennaux qui se révèleront payant pour l'essor industriel d'une Corée pauvre, terrassée par la guerre et qui vivait sous curatelle américaine.

Le premier plan quinquennal (1962-1966) accorda la priorité gouvernementale aux développements de l'énergie, des engrais et du ciment, l'idée étant de relancer les grands travaux d'infrastructures dans le BTP afin d'édifier une base industrielle solide. Le deuxième plan (1967-1971) permit de relancer la croissance du textile et de la fibre synthétique, de l'industrie pétrochimique et des appareils électriques. Enfin, le troisième (1972-1976) finalisa l'émergence économique globale du pays en favorisant la croissance des secteurs sidérurgiques, du transport, des appareils électroménagers et de la construction navale.

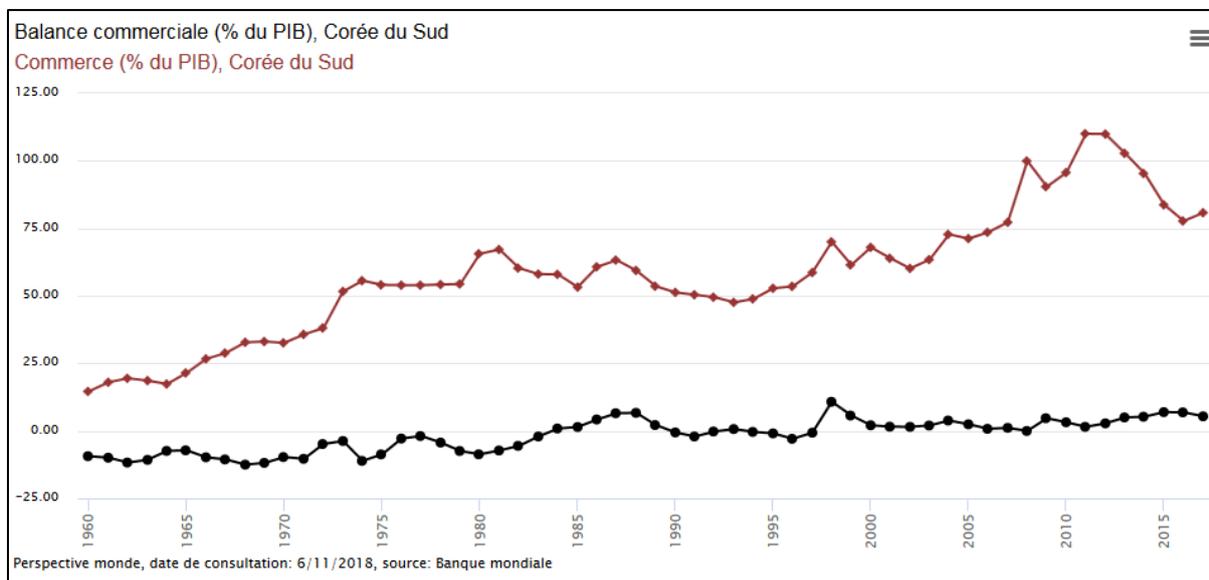
Afin de consolider la réussite de ses plans quinquennaux à travers son concept de « capitalisme guidé », Park Chung-hee a soutenu la modernisation industrielle de son pays grâce au ciblage des conglomérats les plus dynamiques auxquels il octroyait des emprunts bancaires à des taux d'intérêt quasi-nuls proposés par les banques coréennes, sous tutelles étatiques. Ces investissements tentaculaires ont permis aux *chaebols* de détenir une source financière quasi inépuisable pendant plus d'une décennie ayant pour conséquence des résultats économiques spectaculaires : en 1984, les 50 *chaebols* les plus importantes représentaient 94% du PIB de la Corée du Sud.

Des conglomérats au poids politique incontournable

La Corée du Sud a lié son destin à celui des conglomérats qu'elle soutient depuis 1961. La mise en application du protectionnisme éducateur au sens de List a suscité l'émergence

d'une relation souvent bénéfique mais parfois ambiguë entre un Etat autoritaire et des industriels de plus en plus confiants. Le disciple a dépassé le maître.

Nombreuses sont les entreprises qui ont bénéficié de faveurs spéciales du gouvernement : prêts gouvernementaux attractifs, assouplissement de la réglementation et des normes qualités, réduction d'impôts, taux de change maîtrisés, système de salaire fixe, électricité à bas prix, suppression des syndicats... Par ces biais, l'Etat a encouragé les *chaebols* à préempter le pouvoir économique avec, en contrepartie, une participation proactive dans la reconstruction de l'appareil productif industriel du pays. Cette approche protectionniste a permis un accroissement de la compétitivité des secteurs stratégiques (électronique, automobile, construction navale) favorisant les exportations coréennes au point de voir la balance commerciale devenir excédentaire dès 1984 (+0.89% du PIB).



Ces contreparties ont toutefois un impact sur les relations existantes entre l'Etat et les *chaebols*. Le poids économique de ces derniers en a fait des acteurs puissants et influents qui s'ingèrent systématiquement dans les affaires publiques et politiques en pratiquant du lobbying auprès des classes dirigeantes mais aussi en finançant une partie de leurs campagnes électorales.

Cette interdépendance est encore observée aujourd'hui. You Jong-il, professeur de politique macroéconomique à Sejong City disait que « toutes les décisions sont prises dans l'intérêt des *chaebols* [...] Les politiciens et les *chaebols* comptent les uns sur les autres pour maintenir leur pouvoir. » En effet, les conglomérats bénéficient d'un régime de faveurs économiques et fiscales car l'Etat ne peut se désengager des mesures instaurées dans les années 1970 prétextant ne pas vouloir fragiliser les pièces stratégiques de l'échiquier politique. Les colosses aux pieds d'argile que sont les *chaebols* pourraient, en cas de faillite, avoir des répercussions destructrices sur l'économie de la Corée du Sud qui verrait son empire s'écrouler rapidement.

L'érosion du modèle coréen : une interdépendance risquée entre l'Etat et les *chaebols*

La crise de 1997

Certains attribuent l'origine de cette crise à une série de dévaluation de monnaie avec l'effondrement du *baht* thaïlandais qui a cessé s'aligner sur le dollar américain. Elle s'est ensuite répandue dans toute l'Asie orientale jusqu'en Corée du Sud entraînant la faillite de dix *chaebols* sur cinquante dont Kia et Daewoo. Des milliers d'autres entreprises coréennes en cours d'expansion sur le marché étranger ont fait faillite. Pour Cho Dong-sung, professeur en stratégie économique à Harvard, la cause principale de la crise économique de 1997 ne tient pas principalement à l'effet d'enchaînement de crises financières affectant toute l'Asie, ni à une défaillance d'ensemble du système financier coréen, mais aux faiblesses des *chaebols*. La crise a en effet révélé leur endettement excessif, mais aussi leur manque de compétitivité : en effet la productivité de ces grands groupes a, depuis 1990, progressé beaucoup moins vite que les salaires selon l'économiste. Les *chaebols* sont trop lourdement endettés. Lorsque le FMI exige de la Corée un relèvement de ses taux d'intérêt, les banques étrangères prennent peur et refusent de renouveler leurs prêts à court terme. Les capitaux étrangers se détournent de la Corée et le pays plonge dans la crise. Face à cette situation, le gouvernement coréen et les *chaebols* eux-mêmes, pour survivre, ont à choisir entre trois stratégies de restructuration : poursuivre une stratégie fondée sur l'exportation, renforcer la compétitivité de l'industrie nationale dans des secteurs à forte intensité capitaliste (sidérurgie, constructions navales, automobile, électronique et semi-conducteurs, pétrochimie), s'orienter vers les nouvelles technologies de l'information et l'investissement en matière grise. La première peut sembler inévitable à court terme. Cependant c'est la troisième stratégie qui, à long terme, semble la plus fructueuse : en effet, en apportant une importante valeur ajoutée au développement des autres branches, elle conditionne la réussite de la seconde. Depuis 1997, la Corée du Sud a effectivement su combiner les trois stratégies pour retrouver la voie de l'expansion. Cho Dong-keun, considère ainsi qu'elle ne peut plus allouer des ressources comme bon lui semble et doit céder du terrain aux acteurs privés dans certains rôles. Cependant, elle continue de faciliter le développement national en misant massivement sur la R&D et en élargissant le concept de développement au domaine du bien-être social.⁴⁶

Malgré les réformes menées par le gouvernement, la structure de ces géants tentaculaires reste inchangée. Elles n'ont pas réussi à rompre les relations spéciales entre les banques, le gouvernement et les *chaebols*.

Du « Choigate » aux promesses de réformes des chaebols : une impasse politique structurelle

C'est en 2017 que va éclater le plus grand scandale politico-économique de la Corée du Sud qui entrainera la chute de la présidente sud-coréenne Choi Soon-sil : le « Choigate ». Entremêlant autorités politiques et acteurs économique dans des affaires obscures de pots de

⁴⁶ Asialyst, *Les Chaebols sud-coréens en 10 points*, <https://asialyst.com/fr/2017/09/13/memo-chaebols-sud-coreens-10-points/>

vin et de lobbying, d'abus de biens sociaux et de détournement de fonds ainsi que de la dissimulation d'actifs, cette affaire d'Etat a rappelé à quel point la gouvernance des géants économiques comme Samsung et Hyundai et celle de l'Etat sud-coréen est étroitement liée. Ces rapports douteux ont provoqué *de facto* une crise de confiance et des inquiétudes profondes de la population sud-coréenne quant à la corruption récurrente des conglomérats jouissant d'une impunité quasi-totale. Cette conséquence directe de la politique industrielle protectionniste initiée dans les années 60 est irréversible : les *chaebols* se croient intouchables et au-dessus des lois. L'ancien premier ministre Chung Un-chan (septembre 2009 – octobre 2010) se plaignait durant son mandat des « conglomérats surpuissants qui ignorent ce que sont la justice économique et les lois ». ⁴⁷

Pour limiter ce type d'abus trop souvent récurrents, le président actuel de la Corée du Sud, Moon Jae-in, a centré sa campagne électorale de 2017 sur la nécessaire réforme des *chaebols* avec le souhait de « limiter leur poids dans la croissance économique du pays et de remédier à la concentration des richesses entre leurs mains ». ⁴⁸ La volonté présidentielle de donner plus de transparence quant à la gouvernance et au fonctionnement des *chaebols* va à l'encontre des allègements fiscaux et autres avantages nébuleux auparavant accordés à ces grosses multinationales qui ont fait la force du modèle économique coréen. Pourtant, en 2017, Shaun Cochran, le chef de la banque d'investissement de Corée CLSA, avouait que les réformes proposées par l'Etat n'auraient pas les effets escomptés tant l'interdépendance entre les conglomérats et le pouvoir politique était forte. Le protectionnisme éducateur d'antan s'est normalisé au point de ne plus pouvoir en sortir. Et Cochran de rajouter : « vous ne pouvez pas discipliner les *chaebols* parce que nous [les coréens] ne pouvons pas survivre et prospérer sans eux. » Malgré la crise financière de 1997 et la kyrielle de tentative de réformes enchainées depuis plus de 20 ans, le modèle de protectionnisme théorisé par List et utilisé par les autorités politiques depuis 1961, s'avère être incontournable encore aujourd'hui.

⁴⁷ Asialyst, cf. article Illiana pradelle

⁴⁸ *Ibid*

Partie 3 : Vers une ouverture du marché sud-coréen ?

Un protectionnisme culturel

La montée en puissance d'un soft power guidé par un fort patriotisme culturel

Le concept du « soft power »⁴⁹, développé par Joseph S. Nye, professeur de l'Université d'Harvard, dans son ouvrage « *Dound to Lead* » en 1990, vient compléter la notion de « hard power ». En 2004, dans son ouvrage *Soft power, The means to success in world politics*, Joseph Nye identifie trois vecteurs majeurs nécessaires à la construction du « soft power » : les politiques étrangères, les valeurs et la culture.

C'est à travers la culture que l'État coréen va décider de se lancer à la conquête de la planète. Ainsi, et afin de diversifier les sources de revenus de son économie (basée essentiellement sur les *chaebols*) le gouvernement va décider à la fin des années 1990 de devenir le plus grand exportateur de culture populaire au monde. Pour cela, le président Kim Dae-jung (1998-2003), se lance dans un projet titanesque : faire de la Corée du Sud le pays le plus connecté au monde. En effet, selon Nye, l'arme du *soft power* des Etats puissants réside en la maîtrise des technologies de la communication.

L'utilisation par les fans des médias 2.0 afin de communiquer et promouvoir leurs artistes en dehors des frontières du pays a permis à la culture sud-coréenne de dépasser le marché intérieur⁵⁰. Par conséquent, les Coréens ont réussi à rayonner au-delà du continent asiatique ce que jusqu'alors aucun pays de la région n'avait pu réaliser.⁵¹ Ainsi en 2012, le chanteur « Psy » et son « Gangnam style » a pu déferler sur la planète et être visionné par 360 millions de spectateurs sur YouTube en l'espace de trois mois.

Parallèlement à la numérisation du pays, le président a considérablement augmenté le budget de la culture, de nombreuses lois ont été adoptées dans le but de promouvoir les industries culturelles, le cinéma, la télévision.⁵²

Au début des années 2010, cette vague coréenne⁵³ également appelée « *Hallyu* », semble avoir conquis la planète. Ce phénomène est repris dans les tribunes des journaux français tels

⁴⁹ « Pouvoir doux » : il se caractérise par l'aptitude à séduire d'un état et imposer ses décisions, modes de vies, idées par des moyens plus subtils que le « hard power » que l'on associe à la puissance militaire et économique d'un pays, ainsi qu'un son pouvoir de coercition.

⁵⁰ La déferlante culturelle de la république de Corée se base sur les tendances musicales telle que la K-POP, les séries télévisées avec les dramas,

⁵¹ France culture, *culture du monde* par Florian Delorme « Séries : la communication cathodique (4/4) de la K-pop aux K-dramad :l'art fu doft power coréen »

⁵² France culture, du 28/06/2012, revue de presse culturelle d'Antoine Guillot, « La K-POP à l'assaut du monde ».

⁵³ D'après l'universitaire Cho Hae-joang, celle-ci fait référence à « la tendance à apprécier et consommer la culture pop coréenne sous forme de musique, de drama, de mode, de tourisme ou de film, qui est particulièrement forte parmi les adolescents de Chine, Taiwan, Hong Kong et du Vietnam. »

que le Figaro, Le Point. Les titres sont très élogieux : « la vague coréenne déferle sur le monde », « nous sommes tous coréen ». Ils précisent que « la Corée a trouvé une recette irrésistible pour conquérir la planète avec sa culture et ainsi assurer sa croissance économique » ou encore « K-pop : la vague coréenne à l'assaut du monde ».

Le succès de la pop coréenne est le fruit d'une stratégie redoutable dont le fer de lance est attribué aux réseaux sociaux et au web, ceux-ci permettent d'influer sur le comportement des jeunes gens⁵⁴. Pour Nye, le *soft power* ne relève pas tant de la maîtrise du gouvernement que le *hard power*. Un *soft power* large et solide requiert une participation active et libre de la société civile. Ainsi, le nationalisme coréen joue un rôle majeur dans la vague coréenne. Cette fierté coréenne et ce sentiment nationaliste provient de la certitude, pour ce peuple longtemps occupé ou menacé, d'être supérieur aux autres et surtout au Japon. Samuel Guex va jusqu'à affirmer que « *l'identité nationale coréenne s'est construite contre les ambitions impérialistes chinoises et japonaises* »⁵⁵.

Ce pays, qui figure parmi les plus homogènes au monde, tire sa motivation du sentiment de revanche et surtout de sa volonté de surpasser son éternel rival japonais. En se développant, Samsung a fait du japonais Sony son principal adversaire, plutôt que les américains Microsoft ou Apple. Il fallait vaincre les anciens vainqueurs. Ce sentiment si particulier est décrit par le terme le *han*, extrêmement difficile à traduire, une sorte de colère ou de désir de vengeance proprement coréen.⁵⁶ A l'image du secteur industriel, la Corée a procédé par « grignotage ». Que ce soit pour la mode, la gastronomie, les séries télévisuelles, l'industrie musicale, depuis 2012, la Corée du Sud s'efforce d'exporter son propre modèle après avoir ingéré, adapté et transformé les modes occidentales.

Ainsi, il est très difficile à Séoul de trouver de vraies boulangeries françaises. La plupart ne font qu'imiter nos pains et surtout les goûts sont adaptés aux Coréens, ce qui donne un produit bien éloigné d'une baguette. Désormais, Séoul apparaît comme un laboratoire des tendances. « *Les Coréens sont fous d'innovation et de créativité, ils s'approprient les tendances repérées sur les défilés des marques occidentales avec audace* », s'exprime Sophie Dupuy, fondatrice de l'agence K-Trend et chasseuse de tendances, basée à Séoul depuis trois ans. Ce n'est pas un hasard si la Corée est le marché le plus suivi en Asie.

Protectionnisme dans l'industrie cinématographique et naissance d' « Hallyuwood »

Aujourd'hui considéré comme l'une des industries cinématographiques les plus influentes du monde aux côtés d'Hollywood (Etats-Unis) et de Bollywood (Inde), le

⁵⁴ En 2012, l'université de La Rochelle a enregistré une hausse d'inscription au cours de Coréen de plus de 50 %.

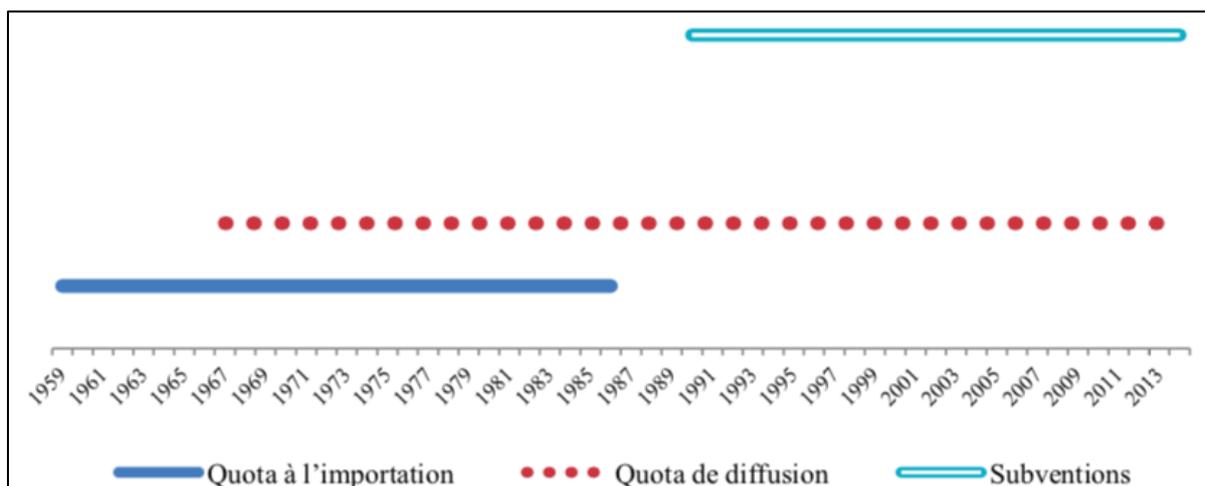
⁵⁵ <https://lelephant-larevue.fr/dossiers/entretien-samuel-guex-coree/>. Samuel GUEX avril 2018.

⁵⁶ Le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, la bible des psychiatres, a même défini un syndrome qui s'y rattache : le *hwabyung*.] Cela vient notamment du fait que le pays a été envahi à de multiples reprises

cheminement de l'industrie sud-coréenne du cinéma a été étroitement lié à des mesures protectionnistes. Pour autant, peut-on imputer le succès de cette industrie depuis les années 1990 aux mesures protectionnistes mises en place depuis le milieu du XXème siècle ?⁵⁷

L'occupation japonaise puis l'influence américaine n'avaient pas prédisposé la Corée du Sud à réussir dans le milieu du cinéma. C'est à travers un transfert de technologie, obtenu par la coopération des réalisateurs coréens avec les américains lors de la Guerre de Corée (1950-1953) que l'industrie du cinéma sud-coréenne a pu se développer. Dès la fin des années 1950, le gouvernement va mettre en place une politique protectionniste dans cette industrie : quotas à l'importation pour les films (de 1959 à 1986), auxquels viendront s'ajouter des quotas de diffusion (depuis 1966) et enfin, plus récemment une politique de subventions et de déductions fiscales.

Les trois instruments de la politique coréenne du cinéma, 1959-2013⁵⁸ :



Cependant, ces mesures protectionnistes ont eu tendance à pénaliser l'industrie sud-coréenne au lieu de la valoriser. D'une part, les quotas à l'importation n'ont pas empêché le succès de films étrangers. Selon les chiffres du Korean Film Council (KOFIC), concernant la décennie des années 1980, le plus gros succès sud-coréen *Deep Blue Night* (1985) aura connu à Séoul 495 673 entrées, or cette même année, le plus gros succès en nombre d'entrées aura été un film américain avec 925 994 entrées (*The Killing Fields*). D'autre part, les quotas à l'importation ont plafonné la qualité des films coréens puisqu'à partir de 1966, l'importation de films étrangers s'est focalisée sur la quantité des films coréens produits avec un ratio d'un film importé pour trois films produits. Or, étant donné que les films étrangers garantissaient des profits plus élevés puisqu'ils attiraient plus de public, le marché du film s'est vu inonder de films coréens au détriment de la qualité, dans le but d'importer des films à succès. Les quotas de diffusion, quant à eux, obligent aux salles de diffusion un nombre de jour (annuel)

⁵⁷ PARC Jimmyn, « Une rétrospective des politiques coréennes du cinéma : le retour du Jedi », Document de travail, Sciences Po Paris et le Centre européen de l'Université nationale de Séoul, Septembre 2014

⁵⁸ Source : PARC Jimmyn, « Une rétrospective des politiques coréennes du cinéma : le retour du Jedi », Document de travail, Sciences Po Paris et le Centre européen de l'Université nationale de Séoul, Septembre 2014

minimum destiné à la diffusion de films coréens, mais ne limite pas le nombre d'entrée par film. Ainsi, cette mesure ne semble pas avoir eu un impact dans la réussite du cinéma sud-coréen. Enfin, les subventions pour le cinéma en comparaison avec leurs homologues français ne représentent qu'un dixième de celles-ci et sont donc peu conséquentes.

Ainsi, le succès de l'industrie cinématographique sud-coréenne réside dans d'autres facteurs, que représentent la concurrence et l'implication des *chaebols*. Avec l'abolition des quotas à l'importation et la révision de la *Motion Picture Law* en 1986, la concurrence intérieure et extérieure a été renforcée. La séparation des activités de production et d'importation de films en 1984 et la libéralisation en 1986 de la distribution des films étrangers par des studios internationaux en Corée ont obligé l'industrie sud-coréenne du cinéma à se restructurer. Les studios hollywoodiens ont commencé à ouvrir leurs filiales en Corée. Les producteurs sud-coréens se sont vus directement concurrencés par les producteurs étrangers qui vendaient directement leur production aux salles de diffusion. D'autre part, à partir de 1992, les *chaebols* ont commencé à s'intéresser au secteur cinématographique avec la participation de Samsung au financement d'un film, créant ainsi un nouveau mode de financement pour les productions coréennes. Les *chaebols* ont entièrement modifié le secteur du cinéma en s'immisçant dans toutes les étapes de la création d'un film allant du financement à la vente en passant par la diffusion et la distribution. Une segmentation verticale du secteur cinématographique a vu le jour en même temps que l'apparition d'une seconde génération de conglomérats avec des acteurs comme Lotte, CJ et Orion. Ce système vertical mis en place par les *chaebols* a donc permis de répondre aux objectifs de marché plutôt qu'aux directives du gouvernement et a participé au succès actuel de l'industrie coréenne du cinéma.

Bien que l'industrie sud-coréenne cinématographique ait connu de nombreuses protections, la mise en concurrence directe semble être un vecteur plus important de son rayonnement actuel. Si la culture sud-coréenne semble s'internationaliser et s'ouvrir au monde à travers le prisme de la K-culture et l'industrie du cinéma, la Corée du Sud semble également s'ouvrir sur le plan économique.

La multiplication des accords de libre-échange (ALE)

Depuis les années 2000, la Corée du Sud a conclu une multitude d'accords de libre-échange avec ses principaux partenaires commerciaux. En 2017, l'Union Européenne (UE) est le troisième partenaire commercial de la République de Corée – importations et exportations confondues, derrière la Chine et les Etats-Unis.⁵⁹

L'accord UE/Corée du Sud (le KOR-UE)

Les principales mesures de l'accord de libre-échange Corée du Sud – UE concernent :

- L'élimination des droits de douanes sur les produits industriels et agricoles
- L'élimination des obstacles aux échanges commerciaux
- Les mesures sanitaires et phytosanitaires
- La facilitation à l'accès au marché public
- Un meilleur encadrement du droit de la propriété intellectuelle

Au vu des six ans d'application, les données attestent d'une ouverture du marché coréen et des effets bénéfiques du commerce bilatéral entre les deux pays. Ainsi, entre 2010 et 2016, les exportations européennes de marchandises ont augmenté de 59% en Corée et les exportations coréennes ont également progressé, en plus faible ampleur, au sein de l'Union européenne⁶⁰.

Pour autant, si les barrières - tarifaires et non tarifaires – semblent avoir été démantelées de par l'ALE, les standards techniques restent un sujet sensible dans certains domaines. Pour n'en citer que les principaux : l'automobile, l'électronique, et les produits pharmaceutiques. Or, l'accord bilatéral ne spécifie en aucun cas une volonté d'uniformiser les standards techniques entre les deux puissances. Ainsi, concernant le secteur de l'automobile, l'UE est contrainte de respecter des standards de la commission économique des Nations Unies pour l'Europe contrairement à la Corée du Sud. La Corée a même mis en place des standards spécifiquement coréens comme la garde au sol⁶¹. La République de Corée possède également des normes de sécurité et d'anti-pollution spécifiques. Cela rend donc plus difficile l'accès au marché coréen pour les producteurs européens, puisqu'ils se voient obliger de modifier leurs véhicules pour pouvoir accéder au marché coréen. La Résolution du Parlement européen du 18 mai 2017 sur la mise en application de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République de Corée⁶² relève quant à elle tous les problèmes existants concernant l'accord et dénonce de ce fait la présence de barrières non tarifaires. Ainsi, elle met en avant

⁵⁹ OCDE, Etudes économiques de l'OCDE : Corée 2018, Juin 2018, 68 p.
www.oecd.org/fr/eco/etudes/etude-economique-coree.htm

⁶⁰ Commission Européenne, *Rapport annuel sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange UE-Corée*, 20/10/2017, <https://eur-lex.europa.eu/lega-content/fr/TXT/?uri=CELEX:52017DC0614>

⁶¹ La garde au sol est, sur un véhicule, la distance entre le sol, sur lequel reposent, par exemple, les pneus, et le point le plus bas du châssis, qui ne doit pas entrer en contact avec le sol.

⁶² Parlement européen, Résolution du Parlement européen du 18 mai 2017 sur la mise en application de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République de Corée, 18/05/2017
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2017-0225&language=FR>

la recrudescence du protectionnisme, avec l'apparition et l'application de nouvelles normes techniques en République de Corée concernant les machines, l'automobile et les équipements. Ces nouvelles ont conduit au retrait « partiel » de modèles produits par les constructeurs automobiles européens sur le marché coréen.

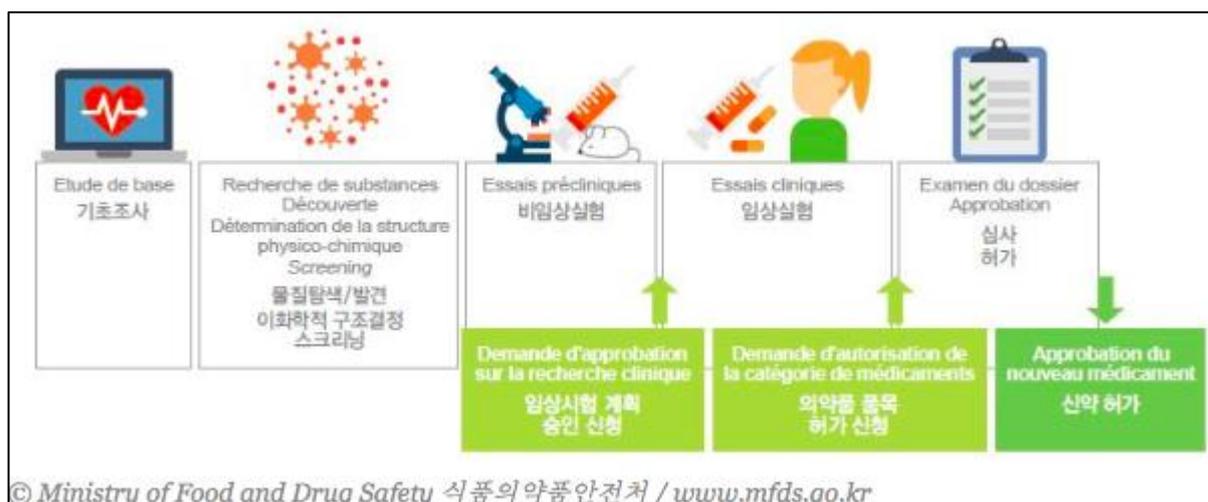
Malgré une multiplication de standards techniques, les constructeurs d'automobiles européens restent les grands bénéficiaires de l'accord. Les exportations coréennes de véhicules à moteur (SH 8703) à destination de l'UE ont augmenté de 53% en valeur de 2010 à 2016 alors que les importations coréennes en provenance de l'Union ont augmenté de 244%.⁶³

Persistance des difficultés d'accès au marché coréen : le cas Sanofi

Bien que le domaine pharmaceutique soit couvert par l'accord de libre-échange, il reste un marché très difficile d'accès. Ainsi comme l'explique Kay Bae, directrice générale de Sanofi en Corée, il faut entre 5 à 6 ans pour qu'un produit pharmaceutique soit autorisé sur le marché coréen. Par ailleurs, il n'existe pas d'équivalence et d'autorisation systématique pour des médicaments déjà autorisés à l'étranger. Cela rajoute donc des barrières à l'entrée pour le marché du médicament. C'est le *Ministry of Food and Drug Safety* (MFDS) qui est en charge de la validation et l'autorisation d'un médicament sur le marché coréen. Pour se faire, un dossier concernant la qualité, la sécurité et l'efficacité du médicament doit être présenté au MFDS. Un développement clinique est également obligatoire avant de procéder à la demande d'autorisation sur le marché coréen. L'examen du dossier par le MFDS dure en général entre un an et un an et demi.

Le schéma ci-dessous explique le processus d'homologation des médicaments

Processus de R&D et d'homologation des médicaments⁶⁴ :



⁶³ Commission Européenne, Rapport annuel sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange UE-Corée, 20/10/2017, <https://eur-lex.europa.eu/lega-content/fr/TXT/?uri=CELEX:52017DC0614>

⁶⁴ Source : Chambre de Commerce et de l'Industrie Franco-coréenne, « Rencontre avec Sanofi : le processus d'homologation des médicaments en Corée », Corée Affaires 105 - Certification et qualité, p. 60 – 62, 18 juin 2018

Une autre barrière vient compléter la difficulté à entrer sur le marché pharmaceutique coréen : la politique de contrôle des prix organisée par le gouvernement. L'objectif de cette politique est de permettre un financement déterminé, constant et destiné à l'assurance-maladie. La politique permet également d'approuver les prestations d'assurance des médicaments nécessaires à la santé publique. Or les prix des médicaments approuvés par l'assurance maladie sont nettement inférieurs aux prix pratiqués dans les pays de l'OCDE. Il y a donc bien une difficulté supplémentaire pour les entreprises étrangères pour intégrer le marché.

La Corée du Sud affiche donc une volonté de se libéraliser, le protectionnisme et les barrières non tarifaires sont toujours d'actualité dans le pays.

Un protectionnisme éducateur qui perdure

L'agriculture revêt une attention particulière pour la Corée du Sud malgré un faible taux d'autosuffisance, et met tout en œuvre pour se développer et multiplier ses productions de céréales et autres produits alimentaires. L'objectif du gouvernement annoncé par le ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales est d'atteindre d'ici 2022 un taux d'autosuffisance de 55%⁶⁵. Le domaine agricole est fortement marqué dès les années 1950 par une politique économique protectionniste. Le pays sorti de l'occupation japonaise cherche à protéger son faible marché intérieur en favorisant la consommation de céréales (principalement le riz) produites en Corée du Sud. Dans les années 1980, l'approche protectionniste est plus généraliste, il s'agit non plus de protéger coûte que coûte le marché intérieur mais plus de stimuler la croissance et le développement du pays. La dernière phase, entamée dès le milieu des années 1980, prépare la libéralisation du marché des produits agricoles avec une baisse des tarifs douaniers et la suppression de restrictions quantitatives.

Analyse comparée chiffrée entre la Corée du Sud et la France.

Il semble nécessaire, avant d'étudier précisément le protectionnisme agricole exercé par la Corée du Sud, de faire mention de quelques données chiffrées. Ces chiffres nous permettront de mieux appréhender la politique mise en place par les gouvernements successifs et donnent des éléments de comparaison rapides avec ce que nous connaissons ; la France.

L'agriculture même moderne ne peut se passer de terrain agricole. La superficie de la Corée du Sud est de 100 266 km² quand celle de la France fait quasiment le quintuple avec 549 190 km². Les terres agricoles et terres arables représentent en Corée du Sud 21,84 % du territoire contre 52,46% pour la France⁶⁶. Les échanges commerciaux agroalimentaires avec l'ensemble des pays concernés représentent pour les exportations 6400 milliards d'euros et pour les importations 24 200 milliards d'euros. La Corée du Sud accuse donc un déficit de sa balance commerciale dans ce domaine de 17 800 milliards d'euros. La France affiche une balance commerciale modeste mais positive de 9 300 milliards d'euros (exportations : 59 400 milliards d'euros/ importations 50 100 milliards d'euros)⁶⁷. Les exploitations agricoles coréennes se caractérisent par leur petite taille : 65% d'entre elles font moins de 1,5 hectares malgré une augmentation notable de leur superficie de 0,5 hectares en 35 ans. Cette particularité explique que la population agricole de la Corée du Sud est plus importante que celles de la France et de l'Allemagne réunies nonobstant la surface cultivable.⁶⁸ La Corée du Sud depuis 40 ans n'a cessé de voir la part de ses terrains consacrés à l'agriculture diminuer (cf. annexe n°1). Les

⁶⁵ La sécurité alimentaire : la Corée du sud classée 21^{ème} en 2012

<http://french.yonhapnews.co.kr/news/2018/02/07/0200000000AFR20180207001000884.HTML><http://french.yonhapnews.co.kr/news/2018/02/07/0200000000AFR20180207001000884.HTML>

⁶⁶ FAO Wanju: supporting local agriculture through direct food marketing fao

⁶⁷ Les politiques agricoles à travers le monde quelques exemples « Corée du Sud », www.agriculture.gouv.fr

⁶⁸ Cf. *ibid*

agriculteurs sont employés majoritairement dans les exploitations rizicoles, cultures ancestrales dans la région, où le riz est la denrée principale de l'alimentation coréenne.

Ces données révèlent que la Corée du Sud est loin d'être autosuffisante en matière de production agricole. Elle figure parmi les premiers pays importateurs nets de produits agricoles, d'où une dépendance très forte de ses importations à ce niveau. Les produits importés proviennent à hauteur de 40% de la Chine et des États-Unis.⁶⁹

Une politique nong-eob-ui coréenne protectionniste...

La politique agricole coréenne (*nong-eob-ui*, en référence à une divinité de l'agriculture coréenne) n'a pas toujours été marquée par le sceau du protectionnisme. C'est à partir de la fin des années 1960, lors d'une décision étasunienne de durcissement des clauses d'exportation de céréales vers la Corée du Sud, que celle-ci a dû lancer une politique d'autosuffisance alimentaire.⁷⁰ Les préoccupations profondes relatives à la sécurité alimentaire nationale et à la préservation des moyens de subsistance des agriculteurs nationaux incitent le gouvernement à durcir les conditions d'accès sur le territoire des produits agroalimentaires. Les instruments mis en place visant à protéger le secteur agricole des importations revêtissent plusieurs formes avec des mesures tarifaires, non tarifaires, et des aides directes et indirectes octroyées aux agriculteurs ou à un secteur défini.⁷¹

Ces mesures de soutien à l'agriculture font partie des plus importantes à l'échelle internationale. L'OCDE⁷² estime le soutien du gouvernement aux producteurs à hauteur de 62%. Il représente environ 2% du PIB alors que la moyenne de l'OCDE est de 0,7%. Ce soutien du gouvernement coréen en faveur de l'agriculture repose essentiellement sur les barrières tarifaires douanières, mais prennent aussi l'aspect de mesures commerciales et de soutien des prix du marché (stabilisation des prix)⁷³. Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire des coopératives agricoles, peuvent procéder à l'achat de produits pour réguler les prix du marché tout en constituant une réserve, comme c'est le cas pour le riz.

Avant les accords de l'Uruguay Round, la Corée bénéficie pendant longtemps de régime dérogatoire dans le cadre des accords du GATT (1947) qui lui permettent de conserver des restrictions quantitatives à l'importation pour des questions d'équilibre de sa balance commerciale⁷⁴. Ainsi le bœuf, le porc, les oranges mais aussi de nombreuses céréales font l'objet de ces dérogations. Les tarifs à l'importation deviennent particulièrement élevés pour

⁶⁹ Alim'agri, La Corée du Sud, <http://agriculture.gouv.fr/coree-du-sud>

⁷⁰ Revue tiers monde n° « sécurité alimentaire et questions agricole ».

⁷¹ Cf. annexe 2 graphique tiré du site de l'OCDE.

⁷² Le Figaro du 14/03/2018 « Protectionnisme : quels sont les pays qui se protègent le plus ? »

⁷³ OCDE rapport de 1999. Politiques nationales et échanges agricoles « examen des politiques agricoles de la Corée »

⁷⁴ Dans le cadre de l'article XVIII.B du GATT (accession en 1967), ce qui lui permis de conserver des restrictions quantitatives à l'importation pour des questions d'équilibre de balance commerciale.

décourager les velléités de pénétrer le marché coréen, exception faite des produits constituants des matières premières pour l'industrie nouvelle et celles dont la production nationale est limitée.

Jusqu'en 1994, les importations sont contrôlées par un système de licences ou de quotas qui se traduit dans les faits par l'absence d'importation, sauf en cas de pénurie. Les importations ne sont plus soumises aujourd'hui qu'à des droits de douane.

Il existe également des procédures de paiement directe aux agriculteurs qui sont assimilées à des revenus (pour les rizières, l'élevage, la production de certains fruits, les revenus des ménages, les calamités, etc.), ou des paiements d'achat de production (riz, orge, soja) par l'Etat, ou bien encore des aides pour les agriculteurs en zones défavorisées ou faisant la promotion de pratiques agricoles écologiques.

Les pouvoirs publics se sont attachés à fournir aux agriculteurs des intrants (subventions en capital, avantages fiscaux mis à disposition d'engrain et de pesticide) et une technologie avancée pour pallier le besoin en main d'œuvre ; différents moyens d'accroître leur productivité tout en baissant les coûts. De manière indirecte, ils ont pu bénéficier d'un lourd investissement en recherche et développement mais aussi de la mise à disposition d'engins performants ou encore de prêts à très faibles taux.

La décision de la Corée du Sud d'adhérer en 1994 à l'organisation mondiale du commerce sonne comme un coup d'arrêt à ses désirs d'autosuffisance. En effet, l'adhésion à l'OMC implique toute suppression de barrières douanières et tarifaires⁷⁵.

La conséquence de ce début de libéralisation est une baisse de son autosuffisance qui passe spectaculairement de 70% dans les années 1970 à 30% aujourd'hui. Il représente environ 2% du PIB alors que la moyenne de l'OCDE est de 0,7%⁷⁶. Malgré les différentes mesures protectionnistes mises en œuvre par les gouvernements successifs en matière agricole, force est de constater qu'elles n'ont pas eu l'effet escompté. Il faut prendre en compte une modification profonde du mode de consommation alimentaire qui s'occidentalise, avec moins de riz (la consommation de riz a chuté de moitié en 30 ans), plus de viande...mais surtout une mécanique des marchés qui semblent grippée depuis le début du libéralisme⁷⁷.

...Tendant vers un libéralisme économique.

Les deux dernières décennies sont marquées par une accélération inéluctable dans l'intégration économie mondiale, cette croissance étant elle-même entraînée par une explosion du commerce mondial.

⁷⁵ www.researchgate.net/publication. « South Korea's Agricultural Trade Dilemma: Open Markets or Protectionism? – Beyond the China-South Korea Free Trade Agreement »

⁷⁶ Alim'agri, La Corée du Sud, <http://agriculture.gouv.fr/coree-du-sud>

⁷⁷ RFI, *Trop de riz d'un côté, pas assez de l'autre: le paradoxe coréen*, <http://www.rfi.fr/asiе-pacifique/20160609-coree-surproduction-riz-baisse-consommation-nord-paradoxe>

La Corée du Sud ne pouvait échapper à ce processus malgré une tradition protectionniste, surtout dans le domaine agricole. En effet, sa dépendance aux importations à hauteur de 70% oblige *de facto* la Corée à ouvrir les pans de son économie agricole à la concurrence internationale. Sans quoi, elle pourrait se retrouver en pénurie de denrées agroalimentaires de consommation courante ou d'intrants⁷⁸.

Même si la tendance est à la baisse constante des importations depuis 1990, la valeur ajoutée des produits importés suit le mouvement inverse (occidentalisation des habitudes alimentaires déjà évoquée).⁷⁹

La Corée du Sud est membre de l'OMC depuis le 1 janvier 1995, ce qui correspond à sa décision d'ouvrir le marché du riz à la concurrence : le symbole est fort, car elle a toujours su préserver ses intérêts en matière de culture rizicole. Cependant, les droits de douane de cette céréale ont été fixés à 513%. Même si la tendance est à la libéralisation de son marché agricole intérieur, la Corée du sud fixe des droits de douane en moyenne de 14% aux importations de ses partenaires de l'OMC, alors que le niveau mondial a tendance à baisser (moins de 4%).

La Corée du Sud fait toutefois office de pionnier parmi les membres de l'OCDE à s'être engagée dans des processus de négociations commerciales bilatérales et régionales.

La volonté de la Corée de diversifier ses sources d'approvisionnement, liée à la forte préoccupation sanitaire du pays, fait évoluer sa stratégie commerciale vers des accords de libre échanges (ALE).⁸⁰

Parmi les accords les plus significatifs, nous pouvons citer : l'accord de libre-échange avec l'UE (2011), celui avec les États-Unis, (KORUS en 2012 renégocié en 2018) et enfin celui avec la Chine. Dans tous ces accords figurent des clauses favorables à la protection des produits agricoles coréens⁸¹ :

- L'ALE Corée du Sud/ Union Européenne : des obstacles d'ordre réglementaire et technique bloquent ou limitent l'entrée des produits agricoles sur le marché coréen⁸². Ainsi, un produit européen conditionné pour le marché coréen à Singapour se voit refuser l'accès. Aussi, il y a l'exigence préalable à toute importation de faire inspecter par les autorités coréennes les établissements de production avec l'octroi d'un agrément. Les exigences particulières d'étiquetage des produits⁸³ ou encore le

⁷⁸ Perspectives Monde, Statistiques,

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceImportExport?codeTheme=Imports&codeStat=AG&codePays=KOR&langue=fr>

⁷⁹ Annexe 3 graphique montrant l'évolution des importations de produits agricoles en dollars depuis 1990.

⁸⁰ Elle compte à ce jour 14 accords de libres échanges.

⁸¹ Dans ce cadre nous ne nous intéresserons pas aux autres domaines de l'économie où la Corée du Sud a pu négocier des mesures « protectionnistes ».

⁸² Corée Affaires, *L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée : quel impact sur les normes et les barrières non-tarifaires ?* <http://coreeaffaires.com/2018/08/01/laccord-de-libre-echange-entre-lunion-europeenne-et-la-coree-quel-impact-sur-les-normes-et-les-barrieres-non-tarifaires/>

⁸³ Par exemple seul 6 catégories de labels peuvent figurer sur les étiquettes (exclu médaille d'or au concours agricole), aucune mention du type : produit bio, allégé en sucre, sans sucre, sans conservateur ne doit apparaître.

maintien de l'embargo ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) sur le bœuf européen sont perçues comme du protectionnisme déguisé (2003)⁸⁴.

- L'ALE Corée du Sud/Chine : là encore la Corée du Sud jongle avec libéralisation des échanges et protection du domaine agricole. Les produits agricoles sont soit exclus de l'exonération des droits de douane, soit astreints une réduction minimale ou une suppression. Elle a accepté de supprimer les droits de douane sur 64% des produits agricoles⁸⁵.
- L'ALE Corée du Sud/ États-Unis « KORUS » : le géant américain a su se montrer plus âpre dans les négociations et a obtenu de la part de la Corée en matière agricole des concessions plus nombreuses⁸⁶. De son côté, Kim Hyon-chong (ministre du commerce, de l'industrie et de l'énergie) a affirmé que Séoul avait pu défendre sa « ligne rouge » en matière de produits agricoles et conserver certaines exemptions déjà en vigueur.⁸⁷

A travers cette évolution et cette analyse du protectionnisme sud-coréen dans le domaine agricole se révèle le dilemme auquel est confronté ce pays. D'un côté on constate la volonté et la nécessité de s'ouvrir au commerce mondial ainsi que de libéraliser l'économie agricole, de l'autre celle de maintenir une stratégie pour défendre les intérêts nationaux. La Corée du Sud réduit progressivement son intervention dans l'économie agricole et fait des progrès pour une meilleure prise en compte des mécanismes de marché. L'ouverture des marchés intérieurs pourrait permettre d'apporter à l'agriculture coréenne plus de dynamisme et faciliterait une meilleure adéquation entre les ressources et les besoins de la population, tout en l'aidant à utiliser ses ressources de la manière la plus efficace possible. Le ministère a fait savoir que les pouvoirs publics se tournent vers des concepts innovants et le ministre de l'agriculture prévoit de créer un écosystème pour assurer une expansion durable du secteur de l'agriculture et contrer la chute du nombre d'agriculteurs et des investissements. A cette fin, des centres novateurs appelés *smart farm* seront construits à travers le pays pour déceler de nouvelles sources de revenus.⁸⁸

⁸⁴ ESB ou l'encéphalopathie spongiforme bovine est sans doute plus connue sous le nom de « maladie de la vache folle ». Il s'agit d'une maladie incurable chez les bovins, dont les premiers cas ont été officiellement rapportés en 1986 au Royaume-Uni. L'ESB s'est ensuite déclarée en France et dans plusieurs pays de l'Union Européenne, allant même jusqu'au Japon, <http://www.la-viande.fr/securite-sanitaire/esb-mots>

⁸⁵ An Assessment of the KoreaChina Free Trade Agreement Jeffrey J. Schott , Euijin Jung, and Cathleen Cimino-Isaacs, <https://piie.com/publications/pb/pb15-24.pdf>

⁸⁶ Blog du CEPII Michel Fouquin « la stratégie internationale de la corée en question »

⁸⁷ La Tribune, le 28/03/2018, <https://www.latribune.fr/economie/international/acier-seoul-accepte-de-reduire-de-30-ses-exportations-vers-les-etats-unis-773359.html>.

⁸⁸la sécurité alimentaire : la corée du Sud classée 21eme en 2012
<http://french.yonhapnews.co.kr/news/2018/02/07/0200000000AFR20180207001000884.HTML><http://french.yonhapnews.co.kr/news/2018/02/07/0200000000AFR20180207001000884.HTML>

CONCLUSION

Le modèle économique de la République de Corée est un exemple de réussite pour les pays en développement. Son modèle unique de développement l'a érigé au rang de 11^{ème} puissance mondiale en 2017 d'après la Banque Mondiale avec un PIB s'élevant à 1 521 milliards de dollars. La réussite sud-coréenne tient à un interventionnisme étatique prononcé. Ainsi, c'est à l'Etat que revient le rôle de choisir la stratégie du pays, d'orienter les investissements (éducation et R&D) et d'aider les entreprises à se développer à l'aide d'une protection du marché intérieur. La Corée du Sud est l'illustration même de la réussite du protectionnisme éducateur de Friedrich List. Les *Chaebols*, véritables empires économiques, fruits de l'interventionnisme étatique, ont œuvré au rayonnement international du pays. Néanmoins, comme l'atteste le scandale du *Choigate*, ces géants économiques ont pris un poids trop important : l'élève a dépassé le maître. Une réelle volonté étatique est apparue de réformer les *Chaebols* et de les mener à plus de transparence. En effet, la trop forte interdépendance entre les conglomérats, les affaires publiques et l'économie du pays fragilisent l'ensemble du système sud-coréen et pourraient conduire à son effondrement.

Si la Corée du Sud reste un pays protectionniste à bien des égards, avec un taux de droits de douane moyen appliqué s'élevant à 11,12% en 2016⁸⁹, une nouvelle dynamique semble apparaître depuis le début des années 2000. En effet, seize accords de libre-échange, comprenant 58 pays, sont entrés en vigueur depuis 2004 en République de Corée⁹⁰. Un vent de libéralisme serait-il en train de s'abattre sur le pays ? Entrée à l'OMC en 1995, retirée de liste noire européenne des juridictions non coopératives en matière de fiscalité en décembre 2017, la Corée du Sud affiche un réel paradoxe. A l'instar du double jeu des Etats-Unis dans leur démarche de libéralisme, la stratégie coréenne s'oriente vers une ouverture de façade en demandant plus de transparence de la part de ses partenaires commerciaux pour gagner des parts de marché, tout en conservant une logique protectionniste pour son marché intérieur. Lourdeur administrative, difficulté à respecter la multitude de normes, création et application de nouveaux standards techniques, la Corée du Sud n'est pas un pays facile d'accès malgré les accords de libre-échange. Par conséquent, le pays est capable de jouer le jeu des grandes puissances : un protectionnisme déguisé de plus en plus difficile à cerner.

Le cheminement de la Corée du Sud est donc surprenant. Concernant l'agriculture, si la Corée du Sud affiche un objectif d'autosuffisance de 50% d'ici 2022, elle reste dépendante en 2017 des importations à hauteur de 70%. Malgré la mise en place de normes techniques et de réglementations dans ce secteur, la Corée semble avoir du mal à contenir l'ouverture du pays.

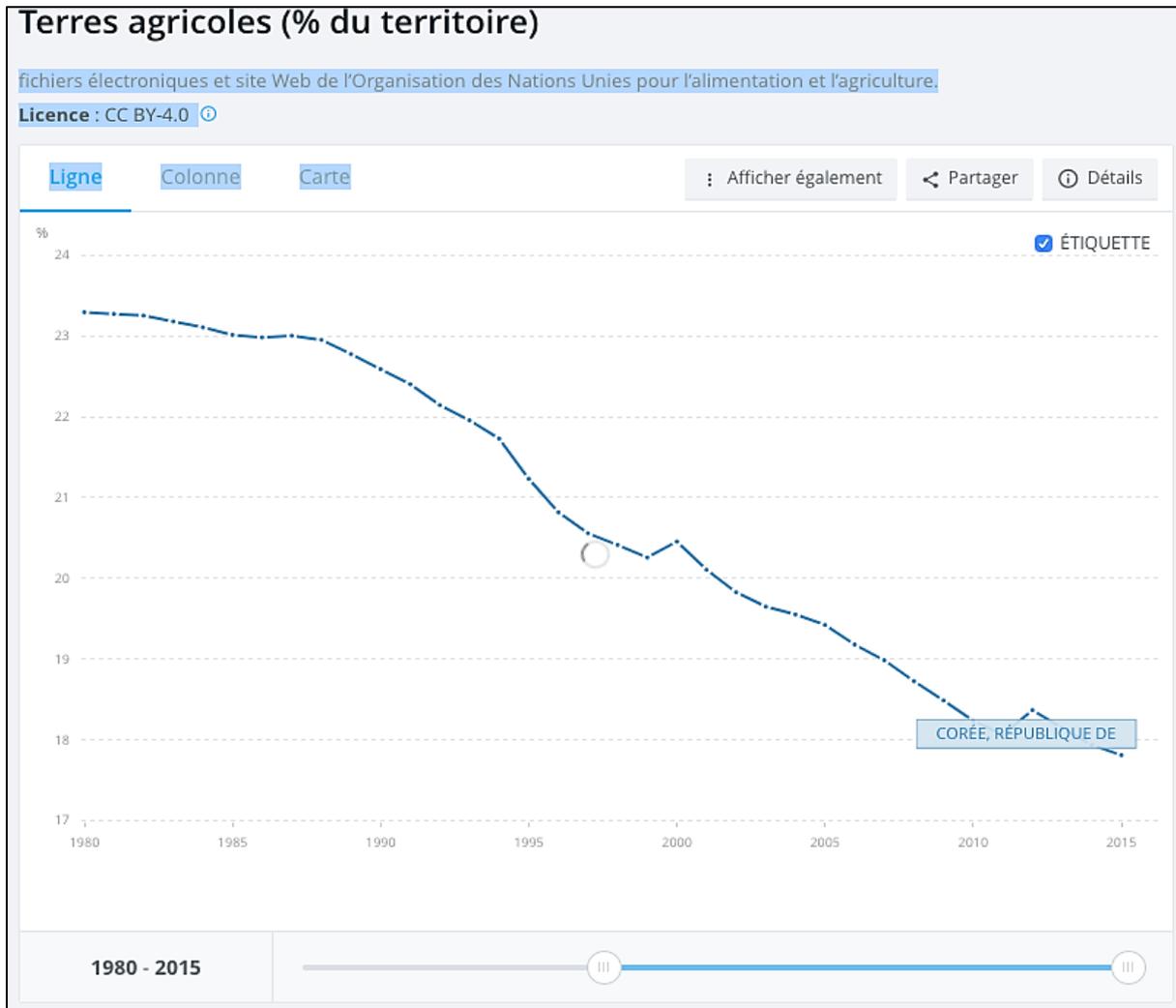
Il devient de ce fait intéressant d'observer l'évolution et la tournure stratégique de la République de Corée. Pays jusqu'à lors protectionniste, la Corée du Sud oriente sa stratégie vers une ouverture économique et la recherche de *soft power*. A l'instar de la politique de *Nation Branding* mise en place par le gouvernement de Lee Myung-bak (2008-2012) et visant à promouvoir la culture et les marques coréennes sur la scène internationale, le pays a à l'évidence bien pris conscience des nouveaux enjeux du commerce international. A travers cette politique, le pays mise effectivement sur la valeur d'une marque nationale pour renforcer l'image d'un pays avancé sur les plans à la fois économique et culturel.

⁸⁹ Taux de droits de douane appliqués, moyenne simple, tous produits (%), source : Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TM.TAX.MRCH.SM.AR.ZS?locations=KR>

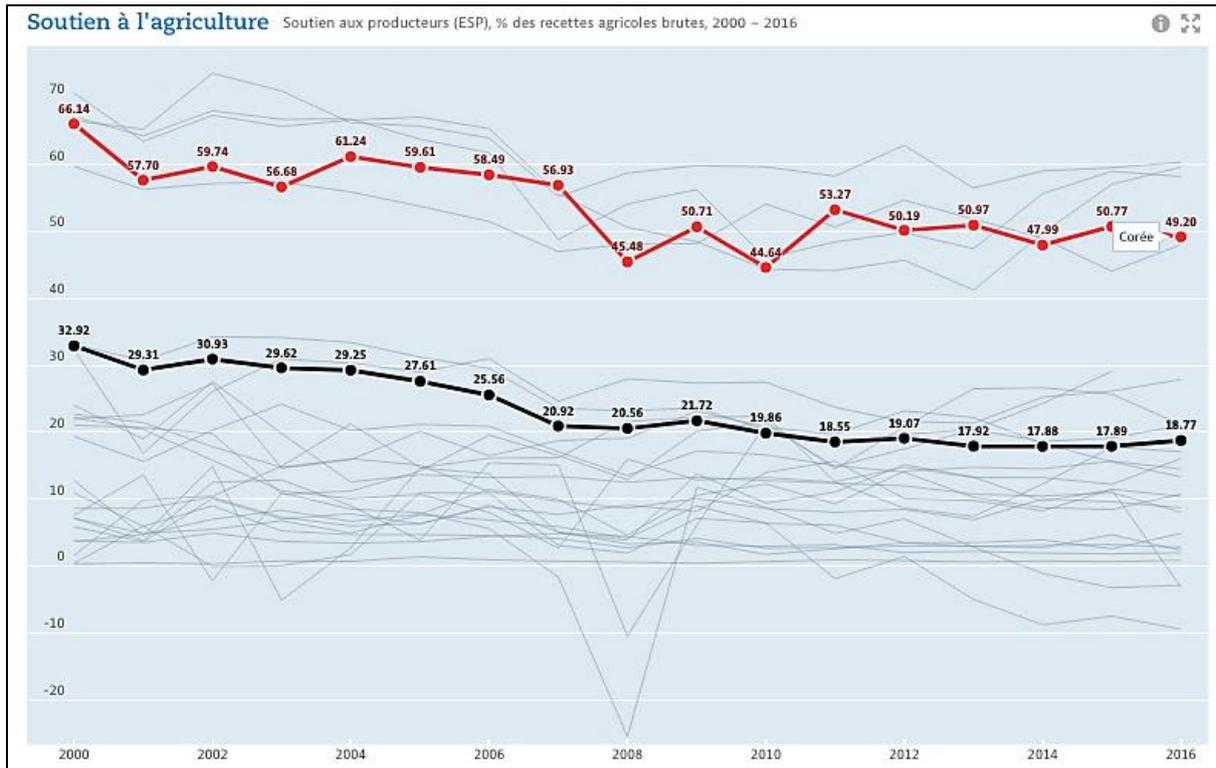
⁹⁰ *Guide to Customs Administration, FTA, current status of FTA push for*, <http://www.customs.go.kr/kcshome/site/index.do?layoutSiteId=english>

Annexes

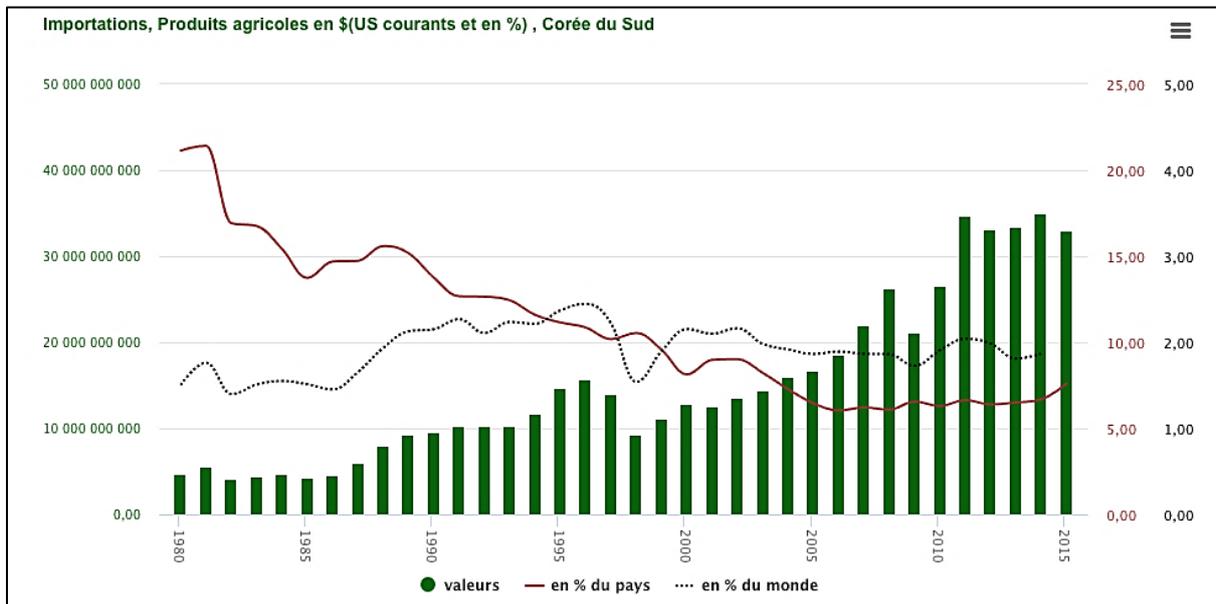
Annexe 1 : Évolution du pourcentage des terres agricoles depuis 1961



Annexe 2 : Graphique comparatif du soutien ESP à l'agriculture en Corée du Sud et dans l'OCDE



Annexe 3 : Evolution des importations de produits agricoles en dollars depuis 1990



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

AHN Byong-man : *Elites and Political Power in South Korea*, Cheltenham, 2003.

BADIE Bertrand : *Le diplomate et l'intrus : L'entrée des sociétés dans l'arène internationale*, Paris, 2008.

BAKER Donald : *Dimensions of Asian Spirituality: Korean Spirituality*, Honolulu, 2008.

BARMA Naazneen H. et VOGEL Steven K.: *The Political Economy Reader: Markets as Institutions*, New York, 2008.

BOWLES Paul: *Capitalism*, New York, 2012.

BARJOT Dominique : *Le « miracle » économique coréen (1953-2013) réalités et limites*, Paris, 2014

CHA Marn J. : *Syngman Rhee's first love: The Information Exchange for Korean-American Scholars*, Durham, 1996

DAYEZ-BURGEON Pascal : *Histoire de la Corée : Des origines à nos jours*, Paris, 2012.

HWANG Kyung-moon: *A History of Korea*, Basingstoke, 2010.

HWANG Su-kyoung : *Korea's Grievous War*. Philadelphia, 2016.

KINGSTON Jeff : *Nationalism in Asia, A History since 1945*, Chichester, 2017.

KIM Daniel : *The Institutional Rise of the Chaebols throughout South Korea's transitional vulnerabilities*, Monterey, 2014.

KIM Hui-yeon : *Le Soft power sud-coréen en Asie du Sud-Est : Une théologie de la prospérité en action* », Bangkok, 2014

KRUGMAN Paul : *Strategic Trade Policy and the New International Economics*, Cambridge, 1986

LEE Byeong-cheon : *Developmental Dictatorship and the Park Chung-hee era, The shaping of modernity in the Republic of Korea*, traduit du coréen en anglais par Eungsoo Kim Jaehyun Cho, Séoul, 2003.

LEE Sang-taek : *Religion and social formation in Korea : Minjung and Millenarianism*, Berlin, 1996.

JOE Wanne J. : *Traditional Korea : A Cultural History*, Séoul, 1972.

MASON Edward : *The Economic and Social Modernization of the Republic of Korea: 1945-1975*, Cambridge, 1980

NYE Joseph : *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, Cambridge, 2004.

PLAGNAT CANTOREGGI Pauline : *Le défi du développement soutenable en Corée du Sud : croissance rapide et globalisation*, Genève, 2008

STUDWELL Joe : *How Asia works, Success and Failure in the World's Most Dynamic Region*, Londres, 2013.

VANDE WALLE Willy : *Institutions and ideologies: the modernization of monetary, legal and law enforcement 'regimes' in Japan in the early Meiji-period (1868-1889)*, Louvain, 2007.

WHAN KIHIL Young : *Transforming Korean Politics : Democracy, reform and culture*, New York, 2005.

XINZHONG Yao : *An Introduction to Confucianism*, Cambridge, 2000.

ARTICLES ET ARTICLES EN LIGNE

AGENCE de presse YONHAP, « Sécurité alimentaire : la Corée du Sud classée 21e en 2012 », 2013 :

<http://french.yonhapnews.co.kr/news/2013/04/22/0200000000AFR20130422001300884.HTML>

Article collectif: SCHOTT Jeffrey J. , JUNG Euijin , CIMINO-ISAACS Cathleen: « An Assessment of the Korea-China Free Trade Agreement », in *Policy brief of PIIE*, 2016 :
<https://piie.com/publications/policy-briefs/assessment-korea-china-free-trade-agreement>

ALBERT Alain et CRENER Maxime : « Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel – le cas de la Corée du Sud et du Brésil » in *Études internationales*, Institut québécois des hautes études internationales, 1982 :
<https://www.erudit.org/en/journals/ei/1982-v13-n2-ei3009/701348ar.pdf>

BARJOT Dominique : « De la mondialisation hier et aujourd’hui » in *Entreprises et histoire*, Cairn, 2003 :
http://www.reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/eh_032_0005.pdf

BARJOT Dominique : « Le développement économique de la Corée du Sud depuis 1950 » in *Les Cahiers de Framespa*, 2011 :
<https://journals.openedition.org/framespa/899#ftn5>

BIDET Eric : « La construction du soft power : l’exemple de la Corée du Sud » in *CERISCOPE*, 2013 :
<http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-construction-du-soft-power-l-exemple-de-la-coree-du-sud?page=2>

Chambre de Commerce et de l’Industrie Franco-coréenne, « L’accord de libre-échange entre l’Union européenne et la Corée : quel impact sur les normes et les barrières non-tarifaires ? » in *Corée Affaires 105 - Certification et qualité*, Paris, 2018

Commission Européenne : « Rapport annuel sur la mise en œuvre de l’accord de libre-échange UE-Corée », Bruxelles, 2017 :
<https://eur-lex.europa.eu/lega-content/fr/TXT/?uri=CELEX:52017DC0614>

COURADE Georges, HAUBERT Maxime : « Sécurité alimentaire et question agraire : les

risques de la libéralisation » in *Revue Tiers Monde*, 1998.

CHOI D.Y. and KIM P.S.: « Promoting a policy initiative for nation branding: the case of South Korea » in *Journal of comparative Asian development*, Hong-Kong, 2014.

Critique Internationale : « vers un renouveau de l'Etat développeur d'Asie ? », in *Presses de sciences Po*, 2014 :

<https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2014-2-page-59.htm>

DELISSEN Alain : « Démocratie et nationalisme : le moment minjung dans la Corée du Sud des années 1980 », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1997 :

<https://doi.org/10.3406/mat.1997.403068>

FALLETTI Sébastien : « K-pop : la vague coréenne à l'assaut du monde », in *Le Point*, 2012 :

https://www.lepoint.fr/monde/k-pop-la-vague-coreenne-a-l-assaut-du-monde-02-08-2012-1696545_24.php

HARRISON William T.: « Military armistice in Korea: a case study for strategic leaders » in *Strategic Research Project*, Carlisle, 2002:

<http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a404504.pdf>

HERBERT Fabien : « Le "Hallyu", outil du soft power sud-coréen », in *les Yeux du Monde*, 2018 :

<https://les-yeux-du-monde.fr/actualite/concours/34478-hallyu-outil-soft-power-sud-coreen>

JAE-HONG Jang: « Regional Development Policy in Korea-Past, Present and Future, Journal of the economic Geographical Society of Korea », 2009 :

https://www.researchgate.net/publication/242482795_Regional_Development_Policy_in_Korea_-_Past_Present_and_Future

KIM Kwang-ok : « The Reproduction of Confucian Culture in Contemporary Korea: An Anthropological Study » in *Confucian Traditions in East Asian Modernity*, Harvard, 1996.

Korean Ministry of Economy and Finance: « 2016 Revision to Tax Enforcement Decree », Séoul, 2016:

<http://english.moef.go.kr/ec/selectTbEconomicDtl.do?boardCd=E0003&seq=4223&boardCdKey=N>

LEGARE TREMBLAY Jean-Frédéric : « Nous serons tous Coréens ! », in *L'actualité*, 2015 :
<https://lactualite.com/monde/2015/02/20/nous-serons-tous-coreens/>

MESSERLIN Patrick, PARC Jimmy: « [The effect of screen quotas and subsidy regime on cultural industry: a case study of French and Korean film industries](#) », in *Journal of International Business and Economy*, Paris, 2014.

MOREAU Aurélie : « Le “soft power” sud-coréen : la culture au service de l'économie - La Libre », in *La Libre*, 2017 :

<http://www.lalibre.be/culture/medias-tele/le-soft-power-sud-coreen-la-culture-au-service-de-l-economie-58e53a16cd70812a653f9a8a>

OCDE : « Etudes économiques de l'OCDE sur la Corée 2018 », 2018 :
<http://www.oecd.org/fr/eco/etudes/etude-economique-coree.htm> ,

OH Hyunseok : « Le développement agricole et rural au cours de l'industrialisation de la Corée du Sud », in *Revue Tiers Monde*, 1998.

OJARDIAS Frédéric : « Trop de riz d'un côté, pas assez de l'autre : le paradoxe coréen » in *RFI* 2016 :

<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20160609-coree-surproduction-riz-baisse-consommation-nord-paradoxe>

OLIVIER James : « Corée du Sud, le pays qui veut inventer - Technos et Innovations », in *Usine Nouvelle*, 2013 :

<https://www.usinenouvelle.com/article/coree-du-sud-le-pays-qui-veut-inventer.N200590>

PARC Jimmyn: « A Retrospective on the Korean Film Policies: Return of the Jedi », in *working paper, Sciences Po Paris and EU Center*, Séoul, 2014.

Parlement européen : « Résolution du Parlement européen du 18 mai 2017 sur la mise en application de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République de Corée », 2017 :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2017-0225&language=FR>

POINTG Guillaume : « Protectionnisme : quels sont les pays qui se protègent le plus ? », in *Le Figaro*, 2018 :

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/03/13/20002-20180313ARTFIG00130-protectionnisme-quels-sont-les-pays-qui-se-protègent-le-plus.php>

QUISEFIT Laurent : « Autoritarismes civils et militaires en Corée du Sud : 1948-1979 », in *Diacronie*, 2015 :

<https://journals.openedition.org/diacronie/3854>

VINCELOT Sophie : « L'histoire secrète du Gangnam Style de Psy », in *Le Figaro*, 2015 :

<http://www.lefigaro.fr/musique/2015/08/23/03006-20150823ARTFIG00003-l-histoire-secrete-du-gangnam-style-de-psy.php>

YOON Heo : « Development strategy in Korea reexamined : an interventionist perspective » in *The Social science Journal*, Séoul, 2001.

WEISS Linda : « Taiwan et la Corée, ou la mondialisation encadrée », in *Diversité du capitalisme mondialisé*, 2000 :

https://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_8_1_1449

WEISS Linda and THURBON Elizabeth : « Investing in Openness : The evolution of FDI strategy in Korea and Taiwan », in *The Social Science Journal*, 2001:

<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.542.973&rep=rep1&type=pdf>

WHANG I.J. : « The Role of Government in Economic Development: The Korean Experience, » in *Asian Development Review*, 1987:

https://www.jstor.org/stable/3520100?seq=1#page_scan_tab_contents

Sans mention d'auteur: « Acier : Séoul accepte de réduire de 30% ses exportations vers les États-Unis », in *la Tribune*, 2018 : <https://www.latribune.fr/economie/international/acier-seoul-accepte-de-reduire-de-30-ses-exportations-vers-les-etats-unis-773359.html>

SITES WEB

Asialyst - Votre média sur l'Asie, <https://asialyst.com/fr/>, consulté le 10 novembre 2018.

Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), *Industrialisation par substitution d'importation*, <http://www.cadtm.org/Industrialisation-par-substitution>, consulté le 23 octobre 2018.

FAO, « *Wanju: Supporting Local Agriculture through Direct Food Marketing* », <http://www.fao.org/home/fr/> consulté le 7 novembre 2018.

France Culture, « Corée du Sud » :
<https://www.franceculture.fr/theme/coree-du-sud>,
<https://www.franceculture.fr/emissions/revue-de-presse-culturelle-dantoine-guillot/la-k-pop-lassaut-du-monde>
<https://www.franceculture.fr/emissions/culturesmonde/series-la-communion-cathodique-44-de-la-k-pop-aux-k-dramas-lart-du-soft> consulté le 3 novembre 2018.

Korea Customs Service : *Guide to Customs Administration, FTA, current status of FTA push for*, <http://www.customs.go.kr/kcshome/site/index.do?layoutSiteId=english>, consulté le 3 novembre 2018.

La banque mondiale, Statistiques de la Corée du Sud, <http://www.banquemondiale.org/>, consulté le 11 novembre 2018.

La Viande.fr, « L'ESB en quelques mots », <http://www.la-viande.fr/securite-sanitaire/esb-mots>, consulté le 10 novembre 2018.

Le soir d'Algérie, *Décodages stratégie industrielle – La Corée du Sud : un modèle pour l'Algérie*, Abdelmadjid Bouzidi,
<https://www.lesoirdalgerie.com/articles/2008/07/09/article.php?sid=70624&cid=8>, consulté le 25 octobre 2018.

Ministère de l'agriculture, « Corée du Sud | Alim'agri », <http://agriculture.gouv.fr/coree-du-sud>, consulté le 10 novembre 2018.

OMC, « OMC : EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES : COREE 1996 - CONCLUSIONS DU PRESIDENT », <https://www.wto.org/indexfr.htm>, consulté le 3 novembre 2018.

Perspectives Monde, Statistiques de la Corée du Sud, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/KOR/fr.html>, consulté le 8 novembre 2018.

Persée, « Le développement agricole et rural au cours de l'industrialisation de la Corée du Sud - Persée », https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_1998_num_39_153_5223, consulté le 10 novembre 2018.

Portail web du gouvernement de Corée du Sud, <http://www.korea.net/>, consulté le 7 novembre 2018.

SENAT, « travaux parlementaire, rapports », <https://www.senat.fr/rap/r11-388/r11-3881.pdf>, <https://www.senat.fr/rap/r06-017/r06-01718.html>, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-388-notice.html>, consulté le 28 octobre 2018.

Société Générale, Réglementations et douanes en Corée du sud, <https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/coree-du-sud/reglementations-douanes>, consulté le 25 octobre 2018.

US Library of Congress-Country Data-South Korea: *South Korea, Aid, loans and investment*: <http://www.country-data.com/cgi-bin/query/r-12334.html>, consulté le 3 novembre 2018.

US Library of Congress-Country Data-South Korea : *The government role in economic development in South Korea*, US library of Congress : http://countrystudies.us/south-korea/47.htm?fbclid=IwAR19xYHC7HiSiQ7M2Qf4_0JgMDzVrHdja9y1uj8waOVewh24kDdmGkfyArl, consulté le 3 novembre 2018.

US Library of Congress-Country Studies-South Korea: *The Syngman Rhee Era (1946-1960)* : <http://countrystudies.us/south-korea/11.htm>, consulté le 3 novembre 2018.

BLOGS

GUEx Samuel : « L'identité nationale coréenne s'est construite contre les ambitions impérialistes chinoises et japonaises. », in *L'Éléphant la revue de culture générale*, <https://lelephant-larevue.fr/dossiers/entretien-samuel-guex-coree/>, consulté le 2 novembre 2018.

MONCEAU Magali : « Corée du Sud : Foodpolis cluster de l'agroalimentaire », in *Industrie Agroalimentaire* (blog), <https://industrie-agroalimentaire.com/coree-du-sud-foodpolis->

[future-cite-industrielle-alimentaire/](#), consulté le 27 octobre 2018.

« Vers un modèle agricole coréen durable et équitable », in *La gazette de Seoul* (blog), <http://blog.slate.fr/la-gazette-de-seoul/2013/11/19/vers-un-modele-agricole-coreen-durable-et-equitable/>, consulté le 6 novembre 2018.

« L'accord de Libre-Échange Entre l'Union Européenne et La Corée : Quel Impact Sur Les Normes et Les Barrières Non-Tarifaires ? » in *Corée Affaires* (blog), <http://coreeaffaires.com/2018/08/01/laccord-de-libre-echange-entre-lunion-europeenne-et-la-coree-quel-impact-sur-les-normes-et-les-barrieres-non-tarifaires/>, consulté le 2 novembre 2018.

« La Corée du Sud : empire de la consommation et totalitarisme culturel », in *Fier panda*, <https://www.fier-panda.fr/articles/coree-sud/>, consulté le 30 octobre 2018.

« Le Soft power de la Corée du Sud - Partie 1 » in *Cell'IE* (blog), <https://www.cellie.fr/2012/12/12/le-soft-power-de-la-coree-du-sud-partie-1/>, consulté le 4 novembre 2018

« La stratégie internationale de la Corée en question - Le Blog du CEPII », <http://cepii.fr/blog/fr/post.asp?IDcommuniqu=599>, consulté le 8 novembre 2018.